

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



# **NOS ACTIONS**

## **EN PROPRE**

## LES ACTIONS « EN PROPRE »

**Pour rappel, les actions « en propre » visent à répondre aux attentes des adhérents de l'association afin de faciliter le développement de leurs projets artistiques et culturels, notamment dans le cadre de *Culture et Santé*, et de favoriser leur visibilité au niveau régional.**

Elles s'adressent à l'ensemble des adhérents d'interSTICES, qu'il s'agisse de professionnels du sanitaire, du médico-social, du culturel ou de l'artistique. Elles sont financées par les fonds propres de l'association (adhésion et participation au budget de fonctionnement), ainsi qu'occasionnellement par des fonds privés.

Le programme prévisionnel proposé en 2024 pour ces actions en propre a été pensé en lien avec les adhérents, une déclinaison opérationnelle et annuelle des orientations stratégiques validées en assemblée générale.

En 2024, une assemblée générale ordinaire s'est tenue en présentiel le 26 avril au CJ Saint-Jean de Dieu et une assemblée générale extraordinaire en hybride (présentiel et distanciel) le 20 septembre également au CH Saint-Jean-de-Dieu. Ces temps ont donné l'opportunité aux adhérents de se retrouver pour évoquer ensemble l'année 2024 déjà bien entamée et d'échanger ensemble autour des perspectives 2025.

Le conseil d'administration, les adhérents et l'équipe d'interSTICES avaient pour objectif en 2023 de mettre en œuvre un programme d'actions en propre en lien avec les 4 axes de travail désignés comme prioritaires :

- **Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents.**
- **Développer notre réseau.**
- **Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.**

### Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents

### Mutualiser et s'auto-former

#### □ Les groupes de travail.

**Les groupes de travail, action historique de l'association, ont repris en 2024 en remplacement des caméras-café arrêtées pour deux raisons principales :**

- Ce dispositif avait été pensé notamment pour permettre aux personnes éloignées géographiquement de se réunir régulièrement tout en évitant les grands déplacements, mais force est de constater que les habitués de ces rendez-vous n'étaient pas forcément ces personnes initialement visées.
- L'autre raison est que les participants ont exprimé l'envie d'approfondir les différents sujets abordés, mais que le format d'1h30 en visio ne permettait pas de répondre raisonnablement à cette attente.

4 groupes de travail ont ainsi été initiés au début de l'année autour de 4 thématiques :

- **Droits Culturels** avec Séverine.
- **Partenariats privés** avec Olivia.
- **Communication-Coopération** avec Sylvain.

- **Patrimoine** avec Séverine.

### # Groupe de travail Droits-Culturels

Trois réunions ont réuni six adhérents : *Charlène Arduini*, ESAT Ferme de Chosal, *Virginie Basset*, musicienne, *Cécile Capelle*, Musée urbain Tony Garnier, *Lucile Genoulaz*, indépendante, en attendant de retrouver une structure, *Julie Gonzalez*, Le Périscope et *Julie Pradera*, La Comédie de Valence.

Il s'agissait avec ce groupe de venir interroger la mode des droits culturels, son intérêt. Les rencontres ont donc proposé une immersion par les mots, le jeu et la pratique, pour mieux la comprendre, la travailler et ainsi en faire un outil d'enrichissement de la conduite de nos projets Culture et Santé d'une part, et de la démarche associative d'autre part. **Les participantes ont pu partager leur vision des droits culturels lors des Rencontres Pros de l'association sur le mode « Les droits culturels expliqués à mon collègue d'interSTICES ».**

### # Groupe de travail Partenariats privés

Six réunions ont été proposées. Le groupe était constitué d'une dizaine d'adhérents inscrits, mais la mobilisation a été variable selon les rencontres. Dans le groupe, les adhérents suivants étaient présents : *Marine De Garets*, Musée Urbain Tony Garnier, *Marion Duffoux*, Musée des Beaux-Arts de Lyon, *Juliette Pégon*, CH Ste-Marie Privas, *Sylvaine Raimond*, CHS de la Savoie, *Thalie Roux*, Fondation OVE, *Sophie Charpentier*, CH Drôme-Vivarais, *Marina Roche-Lecca*, CCR d'Ambronay, *Charlène Arduini*, ESAT Ferme de Chosal, *Carole Varvier*, CH Métropole Savoie.

Ce groupe a pour objectifs d'inventer des ressources et des outils communs sur le sujet (état des lieux des pratiques des adhérents, veille des appels à projet, mutualisation des démarches, mise à jour de la fiche de la mallette pédagogique et des outils administratifs, bonnes pratiques, points de vigilance juridiques, ressources en termes de conseil sur la thématique, etc). Ainsi, a été amorcé un travail autour du partage d'expériences en recherches de fonds privés en invitant des adhérents rôlés à l'exercice et des personnes ressources extérieures à témoigner de leurs pratiques (*Philippe Constant* de l'Académie Cuivres en Dombes, *Thalie Roux* de la Fondation OVE, *Charlène Arduini* de la Ferme de Chosal, *Marianne Maillot* de Vision Philanthropie), d'identifier des problématiques communes, de **finaliser la veille des appels à projets, d'imaginer une hotline mécénat et de tramer un questionnaire/état des lieux. Ces 2 dernières actions seront mises en œuvre en 2025.**

### # Groupe de travail Communication-Coopération

Quatre réunions ont été organisées, auxquelles ont participé à ce groupe : *Franceline Borrel*, responsable culturelle - dispositif Culture NoMad, Centre Psychothérapique de l'Ain, *Morgane Dellaca Minot*, Chargée des projets artistiques et des expositions, La Ferme du Vinatier, Lyon, *Marine Dragner*, Responsable de la Communication, CH Alpes-Isère et *Serguei Piotrovitch d'Orlik*, Hospices Civils de Lyon.

Le choix de la thématique s'inscrit dans la continuité du groupe de travail [Communication] qui s'était constitué en 2019-2020, puis arrêté pendant la crise sanitaire. Ce groupe avait abouti déjà à la création de 3 fiches-outils, qui ont rejoint la mallette pédagogique d'interSTICES :

- Vademecum bien préparer sa communication ;
- Glossaire des termes techniques employés autour de la communication ;
- Rétroplanning de communication.

Le choix a été pour la suite d'élargir le sujet aux enjeux de la coopération au sein du réseau des adhérents. Ce groupe a donc non seulement pour objectif de poursuivre une réflexion globale sur les enjeux de communication autour des projets Culture et Santé, mais aussi d'**élargir le champ aux enjeux de la coopération à l'échelle du réseau des adhérents de l'association pour réfléchir ensemble aux conditions et outils qui pourraient améliorer l'interconnaissance et les échanges entre professionnels du réseau, renforcer le partage de nos connaissances et nos expériences, mutualiser et centraliser nos ressources.**

Le groupe a pour l'instant aboutit à un projet de **répertoire des productions issues de projets Culture et Santé susceptibles de circuler au sein du réseau des adhérents.**

### # Groupe de travail Patrimoine

Cinq réunions, toutes en visio, ont été organisées. Elles ont réuni un petit groupe d'adhérents : *Sylvie Bretagnon*, CHU Grenoble Alpes, *Cécilia De Varine*, CH Saint Jean de Dieu, *Lucile Genoulaz*, médiatrice culturelle indépendante, *Hélène Lemaire*, Centre psychothérapique de l'Ain, *Emilie Pigeon*, CH Le Vinatier -

Ferme du Vinatier, SergueïvPiotrovitch d'Orlik, Hospices Civils de Lyon et Amélie Bothereau-Gazaix, Musée de Bourgoin-Jallieu.

Le choix de la thématique du patrimoine répond à la demande de plusieurs adhérents. Ce groupe vise à créer des passerelles entre les différents projets patrimoniaux existants ou en réflexion, mais aussi à inventer des ressources et des outils communs sur le sujet (bonnes pratiques, points de vigilance juridiques, ressources en termes de conseil sur la thématique, etc). Les réunions ont ainsi été consacrées à une présentation par chacun des participants à l'existant dans son établissement en termes d'actions patrimoniales et à l'élaboration d'un outil tableau recensant les projets existants (pouvant nourrir d'autres projets sur le même sujet, inspirer d'autres ou encore circuler), les typologies d'actions, les ressources, les bonnes pratiques et des points d'argumentaire.

□ **Le chantier mécénat : diagnostic et premières actions.**

**Où en est interSTICES en matière de mécénat aujourd'hui ?**

**Une aide aux porteurs de projets adhérents** en termes de méthodologie et d'ingénierie culturelle et financière :

- **Veille mécénat et appels à projets** thématisée sur l'espace adhérents du site d'interSTICES actualisée chaque mois,
- **Permanence mécénat** proposée par Olivia Chastel chaque dernier vendredi du mois. En 2024, 12 établissements (CH, équipes artistiques, ESMS, Organismes gestionnaires, Structures culturelles, de toutes tailles) ont été accompagnés lors de rendez-vous individualisés et ciblés, en visio ou en présentiel. Plusieurs modalités de soutien ont été proposées : aide à l'écriture du pitch, relecture des dossiers de levée de fonds, sensibilisation aux différents types de mécénat, identification des entreprises et donateurs, des Appels à Projets, état des lieux des fonctionnements internes, etc.
- **Fiche mécénat dans la mallette pédagogique**, aujourd'hui accessible sur l'espace adhérents du site d'interSTICES.
- **Groupe de travail Partenariats privés**, qui réunit une dizaine d'adhérents : 6 rendez-vous en 2024 (5 en visio en petits groupes, 1 en présentiel et en plénière avec les autres adhérents lors des Journées pros) ont permis : d'amorcer un travail autour du partage d'expériences en invitant des adhérents rôdés à l'exercice et des personnes ressources extérieures à témoigner de leurs pratiques (Philippe Constant de l'Académie Cuivres en Dombes, Thalie Roux de la Fondation OVE, Charlène Arduini de la Ferme de Chosal, Marianne Maillot de Vision Philanthropie), d'identifier des problématiques communes, de finaliser la veille des appels à projets, d'imaginer une hotline mécénat et de tramer un questionnaire/état des lieux. Ces 2 dernières actions seront mises en œuvre en 2025.

**Des liens avec structures spécialisées, à développer en 2025**, pour consolider la démarche de l'association, tant pour son propre compte qu'en soutien aux adhérents :

- **Rendez-vous avec la Mission Mécénat du ministère de la Culture** et participation à l'une des Rencontres Mécénat.
- **Rendez-vous avec des professionnels du mécénat**, consultants, agents (Céline Serpinet, Marianne Maillot, réseau AFF).
- **Rendez-vous avec les chargés de mission et bénévoles locaux et nationaux des secteurs culture et santé de la Fondation de France**, pour envisager des échanges plus réguliers, des participations au groupe de travail Partenariats privés, des accompagnements spécifiques sur certains projets.
- **Propositions dans le cadre du DLA associatif d'envisager une démarche mécénat opérationnelle pour le projet 2025-2030 de l'association**, notamment dans l'accompagnement des adhérents (cercle de mécènes, fonds de dotation)

**Ce qui doit être engagé en 2025 :**

- **La demande du rescrit fiscal** auprès du Trésor Public, après réécriture des statuts.
- **La consultation éventuelle d'un avocat** pour être accompagné dans la rédaction des documents nécessaires à la structuration d'une politique mécénat solide et réglementaire.

- La constitution d'un binôme d'administrateurs associatifs mobilisés dans la construction de la démarche et la recherche de partenaires.
- La mobilisation d'entreprises privées et de Fondations engagées autour des enjeux Culture et Santé et des actions portées par interSTICES.

□ Le retour Des rencontres pros, un grand succès.



Les Rencontres pros d'interSTICES se sont tenues pour la première fois sur 2 journées, les 17 et 18 juin au CH Saint-Jean de Dieu, Lyon 8, dans le Rhône en présence d'une quarantaine d'adhérents.

Ont été proposés :

- **Mots introductifs** du président et de la directrice de l'association pour introduire et présenter la journée ;
- **Se rencontrer et se reconnaître** - un temps d'interconnaissance entre adhérents ;
- **Les droits culturels expliqués à mon collègue adhérent** pour donner à voir les travaux du groupe droits culturels et essaimer des informations sur la notion (en 3 temps) ;
- **La Culture sur prescription versus Culture et Santé. Deux terminologies pour un même périmètre d'actions ou bien deux postures bien différentes ?** - un temps réflexif pour décortiquer ensemble la notion à la mode de culture sur prescription.
- **Comment tu t'y prends toi pour la recherche de fonds privés ?** - un partage d'expériences de la part de plusieurs structures adhérentes d'interSTICES.
- **Une découverte du CH Saint-Jean de Dieu et de son histoire** au travers de l'exposition « Un long fleuve intranquille » ;
- **Une soirée conviviale** entre douceurs gourmandes territorialisées et talents musicaux insoupçonnés ;
- **Note pour demain**, réflexion collectivement sur le projet associatif en lien avec le DLA en cours ;
- Synthèse des échanges des 2 jours
- Projections organisées de 2 productions d'adhérents (L'amour, bulle chorégraphique du CPA et Bulle de la Fondation OVE).
- Atterrissage en bulles.



**Les adhérents venus nombreux ont apprécié les diverses propositions réflexives et collaboratives**, qui ont permis à chacun de mieux se retrouver, se rencontrer, échanger, débattre, réfléchir, partager, découvrir et s'inspirer... Deux jours denses, riches de nos communs, mais aussi de nos différences qui font tout le sel de l'association.

**Le format 2 jours n'a pu permettre néanmoins autant de mobilisation qu'espérée**, notamment sur la soirée.

## **Mettre à jour et enrichir nos outils méthodologiques**

### □ **Diffusion de la mallette pédagogique**

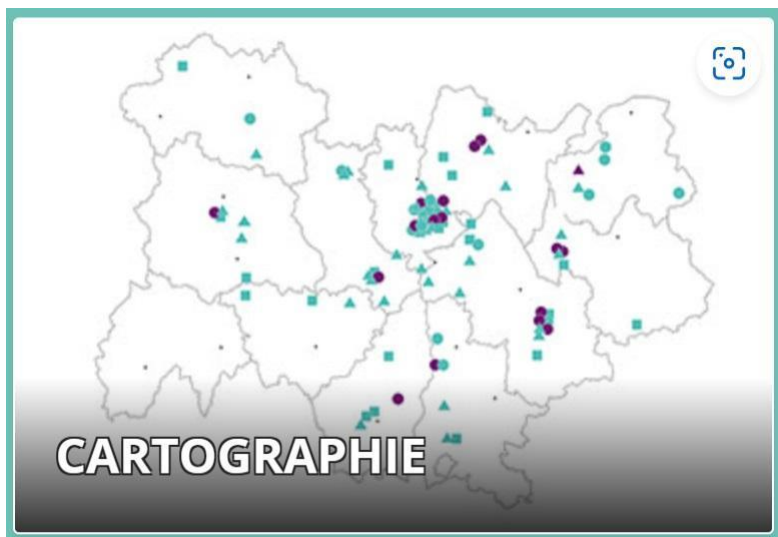
La mallette pédagogique sur clé USB interSTICES, fruit d'un travail de mutualisation des différents outils méthodologiques constitués par l'association depuis sa création, mais aussi des outils de sensibilisation et de présentation du programme ou d'interSTICES, n'a pas été enrichie sur 2023.

En 2024, celle-ci a été déposée sur l'espace privé du site internet d'interSTICES pour permettre une accessibilité plus facile et pratique à tous les adhérents.

### □ **Des outils de partage de données entre les adhérents – Opérationnalité et légitimité de la cartographie**

Les réflexions approfondies qui se sont tenues sur la question de la collecte des témoignages sensibles, mais aussi celles en émergence sur les bonnes pratiques en terme de communication, nous invitent régulièrement à faire un double constat : celui d'une part du développement d'outils à l'échelle de nombreux porteurs de projets que ce soit de recueil de témoignages, des outils divers de communication (lettres d'information, sites internet, pages facebook...) ou si ce n'est pas encore le cas d'envies et de réflexions en la matière, et celui d'autre part de la difficulté de mise en partage de ces initiatives qui permettrait pourtant gain de temps, optimisation des outils, et pourquoi pas l'émergence de projets à l'échelle de l'association.

Il a donc été formulé le souhait de nous doter de nouveaux outils méthodologiques pour d'une part faciliter le partage et la mutualisation et d'autre part contribuer à une plus grande visibilité encore de nos adhérents notamment **la refonte de nos pages adhérents, mais aussi des synthèses des projets soutenus par Culture et Santé**, sous la forme d'une cartographie dynamique.



Ce projet double de cartographie, travaillé en 2021 et 2022, a pu être finalisé en 2023 sur son volet projets *Culture et Santé* régionaux : [Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnerrhonealpes.fr\)](https://interstices-auvergnerrhonealpes.fr)

Il s'agit d'une carte interactive en ligne sur notre site internet qui permet de présenter de manière géographique, esthétique et synthétique les données de chaque appel à projet *Culture et Santé*. Cela permet de réunir en un seul et même outil les données qualitatives et quantitatives de ces appels à projet aujourd'hui présentées de manière

éclatée (carte, graphiques, tableaux). Au moyen de différents filtres et critères de recherche, elle présente les projets *Culture et Santé* soutenus par le programme régional avec deux portes d'entrée au choix : par établissements de santé ou par structures culturelles partenaires. **Les projets 2022 et 2023 ont été entrés dans cette cartographie qui sera enrichie chaque année.**

Les intérêts et les objectifs de ce projet :

- Gagner en visibilité pour le programme *Culture et Santé* ;
- Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des porteurs de projets ;
- Permettre une recherche plus ciblée et qualitative avec un système de recherche par filtre ;
- Répondre à une demande des partenaires du programme pour mettre davantage en avant les partenaires culturels.

Cet outil se veut vraiment comme un **nouvel espace de compréhension et de visibilité du programme** pour le grand public mais également **un endroit de mise en relation et d'interconnaissance** pour les professionnels porteurs de projets. Il a été relayé par l'Agence AURA SV dans son atlas.

En 2024, a été **mis en œuvre le dernier volet de ce projet avec la cartographie dédiée aux adhérents** de l'association. Dorénavant en ligne, sur le même modèle technique que celle des projets *Culture et Santé*, cette cartographie permet à chaque adhérent d'accroître son rayonnement.

## Former

### □ Notre cycle de formation, des signes de reprise

Pour rappel, des formations sont proposées au sein d'interSTICES quasiment depuis sa création. En 2013 et 2014, les modules proposés avaient rencontré des difficultés à se tenir faute d'un nombre suffisant de professionnels, non pas intéressés, mais finalement inscrits. En 2015, le conseil d'administration en accord avec l'assemblée générale avait décidé de persister en la matière, persuadé qu'il y avait un vrai besoin mais aussi conscient de la nécessité pour un organisme de formation de se faire connaître des réseaux avant de pouvoir pleinement faire exister son offre. Il avait toutefois été décidé de proposer un cycle de formation restreint à 2 modules :

- La formation généraliste de sensibilisation aux enjeux de la démarche *Culture et Santé* et à la méthodologie de projet culturel adaptée aux espaces de santé.
- Le stage technique sur les problématiques budgétaires posées par les projets *Culture et Santé* sous un format de 3 journées.

Depuis 2016, année charnière, les deux formations se tiennent en enregistrant une mobilisation importante d'une part et une satisfaction unanime d'autre part. L'année 2020 malheureusement, du fait de la crise sanitaire, avait mis un coût d'arrêt à cette dynamique. L'année 2021 avait permis de relancer cette offre de formations par le maintien de 3 sessions de formations sur 4, soit un volume de 756 heures de formation, marqués par une

forte mobilisation et une belle satisfaction. L'année 2022, elle au contraire, avait été extrêmement difficile avec le maintien d'une seule formation pour un nombre de stagiaires très insuffisant.

### **En 2024, trois sessions de formation ont été organisés.**

L'année en termes de formation a néanmoins été complexe. Si nous avons maintenu les 3 sessions, chacune d'elle a rencontré **une mobilisation faible**. Ce sont donc à chaque fois des petits groupes qui ont été constitués. **Si cela s'avère très confortable pour les stagiaires, cela reste néanmoins insuffisant économiquement pour nous.**

- La 1<sup>ère</sup> session de Méthodologie - « *Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est tenue les mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 mars 2024, plus une demi-journée le mardi 17sept 2024, Lyon à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence de **5 professionnels**.
- La 2<sup>nd</sup>e session de Méthodologie - « *Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est donc tenue les mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 mai 2024 plus une demi-journée le jeudi 10 octobre 2024, Lyon à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence de **5 professionnels**.
- Une seule session de Budget - « *Elaborer et mettre en œuvre le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est tenue les mardi 24, mercredi 25, jeudi 26 septembre 2024, Lyon, à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence de **5 professionnels**.

Sur ces **15 professionnels** (26 en 2024), 10 étaient des salariés de structures adhérentes d'interSTICES. 14 d'entre eux venaient de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 1 professionnel d'Ile de France. Les stagiaires étaient **essentiellement issus du secteur de la santé, à répartition majoritaire pour le secteur médico-social** (3 professionnels du secteur sanitaire et 9 du médico-social). Il est à noter encore cette année que beaucoup de professionnels exerçaient dans ou en lien avec des prise en charge pour le médico-social dans des EHPAD ou des structures accueillant des jeunes en situation de handicap. Nous notons en revanche très **faible présence d'acteurs culturels** (1 équipement culturel par le biais d'une responsable des publics dans un musée, et deux artistes, tous les deux danseurs). Enfin, le groupe était caractérisé par une diversité de fonctions, de structures d'appartenance et donc de cadre d'exercice : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, responsable qualité, gestion des risques, personne en charge des relations avec les usagers, art thérapeute.. Comme toujours, **cette hétérogénéité a apporté une grande richesse aux échanges. Le déséquilibre entre secteur culturel et monde de la santé a lui put se faire ressentir pour les professionnels de la culture, même s'il n'a pas été pour autant empêchant. Une belle dynamique de groupe est en effet apparue dans chacune des sessions proposées, et de nombreux apports et liens ont également pu avoir lieu en marge de la formation. Il est par ailleurs à noter que si le volume des groupes entre 5 et 10 personnes est certes insatisfaisant économiquement pour nous, il est apprécié par les stagiaires et identifié comme un vrai confort pour eux. Cela l'est aussi en termes d'animation pour les formateurs et intervenants extérieurs.**

### **Sur les 7 journées de formation Méthodologie se sont enchaînés :**

- Apports réflexifs et théoriques autour de la notion même de *Culture et Santé*, ses enjeux, la démarche, et le programme national et régional en la matière,
- Mises en situations et analyses pour approche des grandes étapes de la méthodologie de projet culturel,
- Mises en perspectives et échanges autour de cas pratiques avec présentation par leurs porteurs des projets suivants, que nous remercions d'ailleurs pour leur mobilisation : projet L'Escapade de l'EHPAD de Villars-les-Dombes en partenariat avec l'Académie de Cuivres en Dombes, projet Tous danseurs porté par la MGEN de Lyon en partenariat avec la Bibliothèque Lacassagne, la Maison de la Danse et la Cie Scribe, projet « Corps et âmes » entre Le Vinatier – CMP Persoz Villeurbanne et le Musée des Beaux-arts de Lyon, et projet Podcaf<sup>7</sup> porté par le CCAS de Grenoble et la Belle Electrique.
- Formation action pour répondre au plus près des attentes et questionnements des stagiaires.
- 2 demi-journées de suivi pour accompagner les stagiaires au plus près de leurs besoins

Le bilan oral et les questionnaires complétés par les stagiaires en fin de formation traduisent **une grande satisfaction des participants** sur la pertinence, la richesse et la qualité des contenus et des intervenants : sur 8 répondants, sur 10, 7 d'entre eux jugent la formation totalement satisfaisante, soit 96,88 % de satisfaction. Les seules réserves exprimées relèvent de détails liés à des séquences ou à des éléments pratiques notamment une partie histoire et théorie jugée trop longue pour certains sur la séquence relative à la présentation de la politique publique...

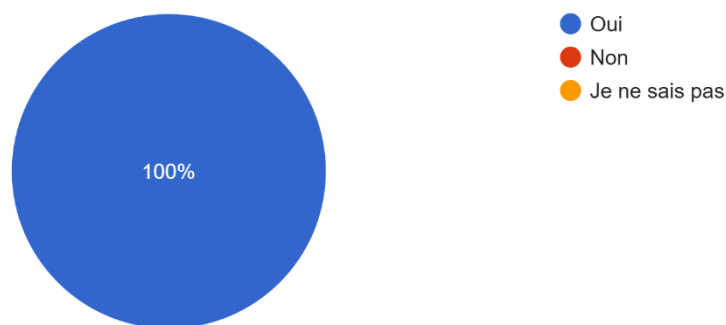
Aussi, à la question « si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette formation, ce serait ? » du questionnaire de recueils de l'expérience vécue par les stagiaires, les éléments suivants ont été énoncés : « *la coopération, le partenariat, le travail de co-construction sur la durée, la richesse des propositions, le concret, nécessité d'un fort partenariat Etablissement de santé/Institution culturelle /Artistes, la disponibilité des formateurs et leur professionnalisme, l'enthousiasme...* »

Il est à noter que **l'extension de la formation avec une demi-journée de suivi quelques semaines après les 3 jours initiaux a aussi été largement plébiscitée**. Les stagiaires ont notamment apprécié le temps d'accélérateur de projets.

### 1<sup>ère</sup> Formation Méthodologie

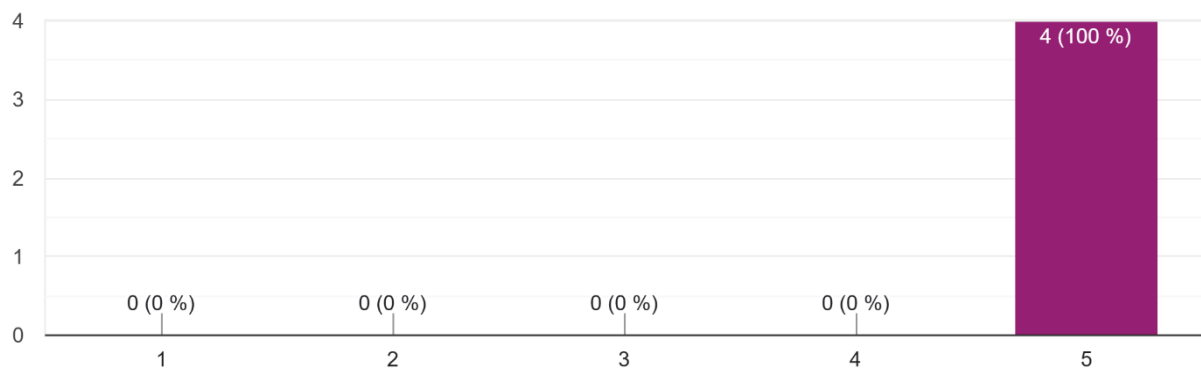
Cette formation vous a-t-elle donné envie de poursuivre votre engagement sur Culture et Santé, et de développer des projets en la matière ?

4 réponses



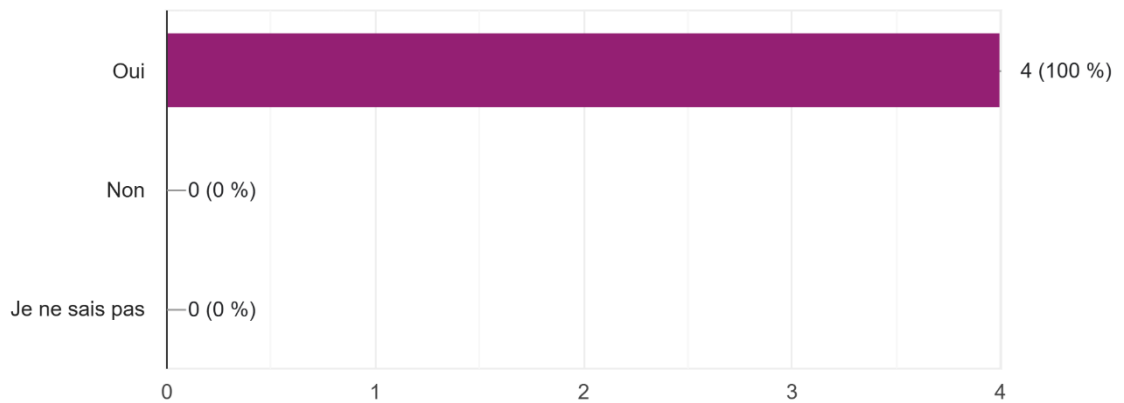
Comment jugez-vous la Séquence 12 Formation action ?

4 réponses



Conseillerez-vous cette formation ?

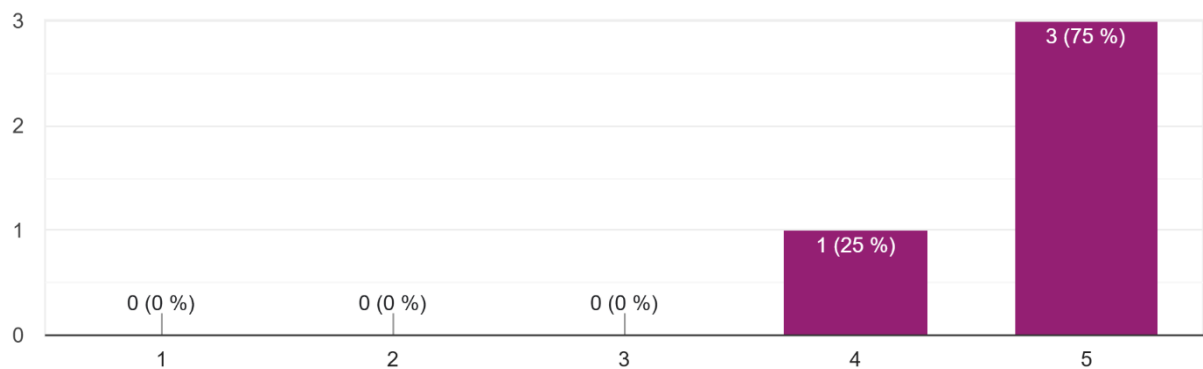
4 réponses



## 2<sup>nd</sup>e Formation Méthodologie

Comment jugez-vous globalement la formation ?

4 réponses



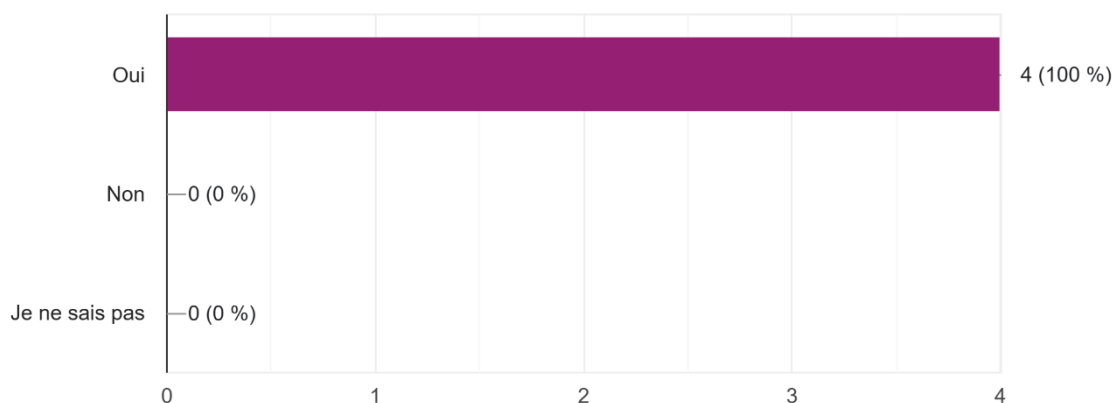
Cette formation vous a-t-elle donné envie de poursuivre votre engagement sur Culture et Santé, et de développer des projets en la matière ?

4 réponses



Conseillerez-vous cette formation ?

4 réponses



### Retours globaux sur les 2 formations méthodologie

« **La disponibilité des formateurs et leur professionnalisme** », une animatrice.

« **Formation très éclairante** qui m'a permis de bien comprendre les enjeux et les impératifs pour pouvoir candidater à "culture et santé". **Exemples très précis et inspirants. Merci à vous 2 pour l'animation de cette formation à laquelle j'ai pris beaucoup de plaisir** », une chargée de la qualité et de relations aux usagers, référent culture.

« **La richesse des propositions. Merci !!!** », une danseuse.

« **Tout est possible moyennant rigueur, anticipation, échanges et motivation. La Co-construction, ça s'organise sur la durée** », un danseur.

### Sur les 3 journées de formation Budget, ont été proposés :

- Des temps de connaissances du fonctionnement financier des secteurs de la culture et de la santé ;
- Un temps d'approche du mécénat et de la recherche de fonds privés par 2 consultants experts différents ;
- Un travail d'étude de cas pour évaluer les besoins d'un projet, ensuite les chiffrer et les transformer en budget prévisionnel ;
- Des temps d'approches méthodologiques et de connaissances du montage d'un budget prévisionnel, du suivi de trésorerie, de la demande d'acompte et du bilan financier ;
- De la transmission de connaissances sur le plan comptable.

Le bilan oral fait avec les stagiaires en fin de formation traduit là aussi **une grande satisfaction des participants sur la pertinence, la richesse et la qualité des contenus et des intervenants**. Par contre, un seul stagiaire sur les 5 a pris le temps de compléter le questionnaire de satisfaction, ce qui rend complexe le calcul d'un pourcentage de satisfaction globale.

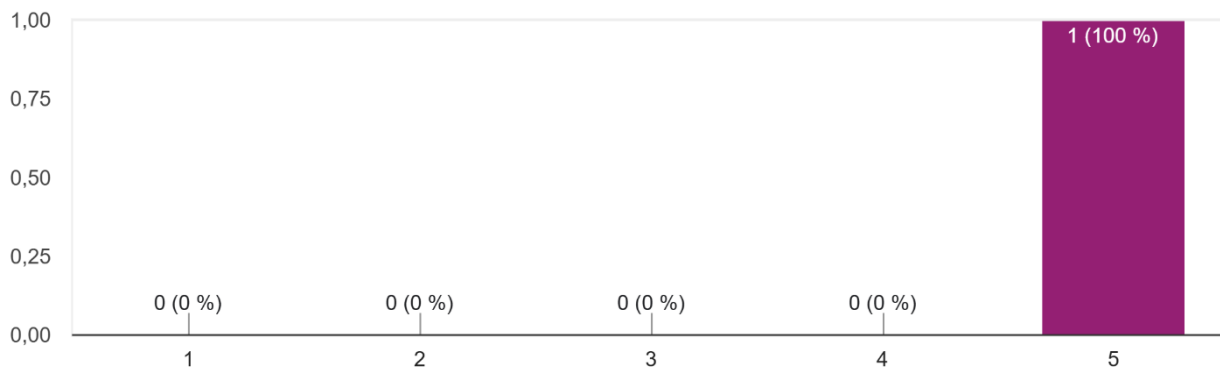
Aussi, à la question « si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette formation, ce serait ? » ont été dit en vrac : « **La rigueur nécessaire au suivi budgétaire des projets, l'ampleur de la tâche qui nécessitera un aménagement de mon temps de travail consacré aux projets culturels. La démystification du mécénat qui me semble désormais accessible !...** »

### Retours globaux sur les 2 formations budget

« Les trois intervenantes étaient vraiment très chouettes, accessibles, dynamiques, exigeantes... Merci beaucoup ! Et l'accueil à Interstices toujours exceptionnel, merci Séverine. », une éducatrice spécialisée.

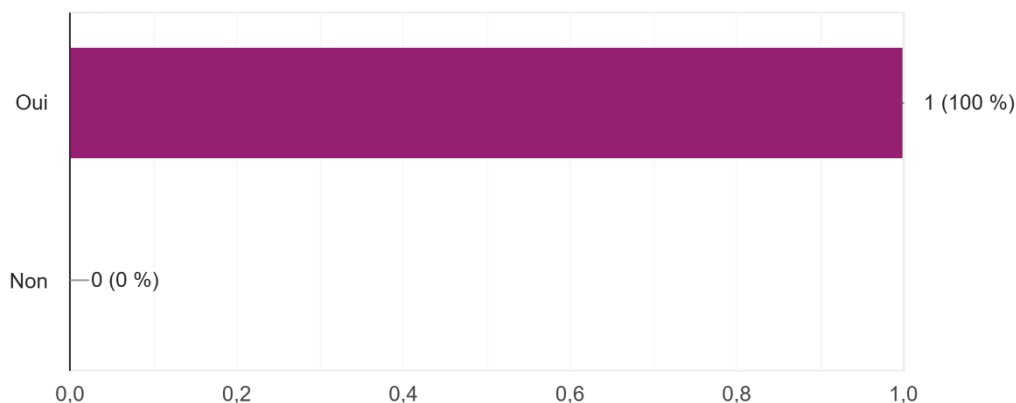
Comment jugez-vous globalement la formation ?

Une réponse



Cette formation vous a-t-elle donné envie d'accorder plus d'importance à l'élaboration de vos outils budgétaires et surtout de moins appréhender cette étape délicate de la conduite de projet ?

Une réponse



#### □ **Exporter nos formations.**

En 2023, nous avons été de nouveau contactés par le Département du Val d'Oise pour repenser avec eux une intervention de formation ciblant les agents du Département et ceux du CNFPT. Une proposition a été faite et acceptée pour 6 journées d'accompagnement programmées sur 2024.

### # 3 formations professionnalisantes

organisées par interSTICES

9 journées de formation pleine et 2 demi-journées de suivi

10 professionnels formés

Environ 324,5 heures de formation sur la globalité des stagiaires

70,5 heures à l'échelle d'interSTICES

2 salariés de l'équipe mobilisés, 2 formateurs externes et 5 intervenants

86 % de satisfaction

### # 1 prestation de formation de 6 jours

avec le Département et le CNFPT du Val d'Oise

## Développer notre réseau

### Poursuivre le travail de sensibilisation engagé par secteur professionnel

- **Démultiplier les interventions de sensibilisation en direction du milieu sanitaire.**

Nous avons, tout au long de l'année, rencontré de nombreux établissements de santé, leurs directeurs ou leurs porteurs de projets culturels pour les accompagner dans leur démarche, qu'elle soit nouvelle, en difficulté ou en recherche de renouvellement, pour les informer des objectifs et enjeux de la démarche *Culture et Santé*, mais aussi d'interSTICES, les accompagner dans la construction de leur politique culturelle et de leurs projets.

- **Créer des passerelles plus naturelles entre interSTICES et le secteur culturel en travaillant à une meilleure compréhension de sa part de la démarche culturelle en espace de santé.**

Nous avons, là aussi tout au long de l'année, rencontré de nombreuses structures culturelles et équipes artistiques pour les accompagner dans leur démarche, qu'elle soit nouvelle, en difficulté ou en recherche de renouvellement, pour les informer des objectifs et enjeux de la démarche *Culture et Santé*, mais aussi d'interSTICES, les accompagner dans la construction de leur politique de développement vers les espaces de santé et de leurs projets.

- **Développer notre réseau dans le secteur médico-social.**

Dans ce secteur, beaucoup de choses restent encore à construire. Le secteur médico-social étant tellement dense et foisonnant, les efforts en termes de transmission d'informations sur notre existence et la démarche de

développement culturel et artistique dans les établissements et services médico-sociaux ne fait finalement que commencer et doit trouver des modalités diverses et variées.

Nous avons donc continué à prendre des contacts plus étroits et à travailler nos relations avec d'une part divers organismes gestionnaires déjà approchés et d'autre part avec les Départements.

### # une trentaine de rencontres

avec des établissements de santé, des organismes gestionnaires, des établissements / services médico-sociaux ou encore des représentants de départements.

### # une dizaine d'interventions

auprès de futurs professionnels de la Santé ou de la Culture au sein de leurs instituts de formation.

**Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.**

## Communiquer plus et mieux

### □ Animation du site internet.

Le site internet d'interSTICES, créé en 2013, joue bien son rôle.

Il est toujours très bien référencé par les principaux moteurs de recherche sur le web. Beaucoup de prises de contact téléphoniques ou courriels sont d'ailleurs toujours issues de recherches sur internet pour la thématique *Culture et Santé*, qui ont dirigé les internautes vers notre site. Cela est le fruit d'un travail régulier de mise en ligne et d'actualisation notamment par le biais de l'onglet actualités, l'intégration de nouveaux documents ou encore le renouvellement des visuels. Cela représente un temps de travail non négligeable.

Les rubriques délaissées auparavant faute de temps sont maintenant étoffées régulièrement. Une attention particulière est toujours donnée à la mise en ligne d'éléments dans la rubrique ressources : des travaux sont sans cesse ajoutés à la page [*Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes], et de nombreuses productions sont désormais consultables sur la page [Réalizations *Culture et Santé*]. **Régularité et diversité ont été atteints dans la mise en ligne d'articles de valorisation**, faisant de notre site internet, selon les propos d'un ancien conseiller action culturelle et territoriale en charge de la politique interministérielle *Culture et Santé* à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes « *une mine d'or sur Culture et Santé. J'ai rarement vu un site aussi bien documenté et fourni* ».

À la suite du constat d'obsolescence de la version joomla de notre site entravant son utilisation optimale (notamment l'agenda participatif pour les adhérents) et la migration engagée en 2017, l'utilisation de l'outil agenda est de nouveau opérationnelle pour les adhérents depuis 2018. Accompagné d'un mode d'emploi

réactualisé, un certain nombre d'adhérents s'est réapproprié et a systématisé cette année l'utilisation de cet outil agenda. Cette amélioration s'est couplée à la création dans la lettre d'informations d'une rubrique « *Adhérents ? Mais encore...* ». Celle-ci permet une mise à jour échelonnée mais réelle des pages adhérents sur le site. Cette reprise en mains par les adhérents avait déjà porté ses fruits en 2018 et s'est poursuivie en 2019 : immédiateté et réactivité de la communication sur leurs événements d'une part, allègement de la charge de travail en termes d'alimentation du site pour l'équipe d'interSTICES.

**Nouvelle peau pour notre site internet.** L'anniversaire des dix ans d'interSTICES en 2022 valait bien un petit lifting pour son site internet qui commençait donc à marquer sérieusement les outrages du temps ! Confiée à l'entreprise Nosyweb, la refonte permet aujourd'hui de gagner en esthétique et en modernité, notamment avec un affichage plus responsive pour les appareils mobiles, une arborescence plus simple et un esthétisme plus agréable notamment avec plus de visuels. Reste néanmoins du fait de cette refonte à travailler de nouveau son référencement. A l'occasion de la refonte du site, **un travail de remobilisation des adhérents sur l'utilisation des pages agenda a été engagé.** Il est d'autant plus nécessaire que le peu d'événements publics des deux dernières années à la suite de la crise a mis un coup d'arrêt aux habitudes déjà peu nombreuses en la matière.

**En 2024, nous avons travaillé à l'actualisation de la cartographie des projets Culture et Santé pour l'année et également mis en œuvre la cartographie adhérents.**

**Par ailleurs, au quotidien :**

- Nous veillons à **l'actualisation des contenus et à la justesse de nos informations**, mais aussi de notre bon référencement ;
- Nous **actualisons les pages dédiées à nos adhérents**. Il est à noter que dans ce cadre l'ajout d'une rubrique [*Adhérents ? mais encore...*] a permis de faciliter la mise à jour de ces pages mais aussi d'offrir plus de visibilité aux structures adhérentes qui ont chacune à leur tour un article dédié à leur politique *Culture et Santé*,
- Nous mettons régulièrement en ligne **de nouveaux projets dans la rubrique ressources** pour leur donner une seconde vie.

#### □ **Diffusion de la lettre d'information régionale.**

Il existait déjà avant la création d'interSTICES une lettre d'information sur l'actualité régionale *Culture et Santé*. Nous avons donc poursuivi le travail engagé en la matière. Cet outil a en effet été salué à plusieurs reprises, que ce soit par les financeurs ou les porteurs de projets, comme un outil précieux de valorisation de la richesse des actions développées. En 2015, nous avons fait le choix de dédier du temps et un budget à la réflexion graphique autour d'une nouvelle lettre d'information plus design, plus claire et plus pertinente. Ce chantier avait été mené avec l'atelier Perluette et Charline Bourbon. Nous nous étions également dotés du logiciel InDesign. Le premier numéro de la nouvelle lettre avait pu être diffusé au mois d'avril 2015.

Depuis, **cet outil, diffusé mensuellement, ne cesse d'asseoir son succès.** Les lecteurs saluent toujours l'élégance, la sobriété et la clarté du graphisme, ainsi que la richesse des contenus qui donnent à voir la pluralité et la diversité des projets développés. Nous avons d'ailleurs régulièrement des demandes de nouvelles inscriptions. Beaucoup de porteurs de projets nous énoncent l'intérêt de cet outil pour **légitimer** davantage leurs actions auprès de leur hiérarchie par leur inscription dans un cadre régional. Pour nos financeurs, c'est **un document concret** témoignant de l'ampleur et de la diversité des projets à l'œuvre.

Il nous reste néanmoins toujours à travailler quelques éléments techniques : accessibilité des liens de la lettre en corps de mail, lisibilité des polices (taille et corps), notamment pour les personnes atteintes de déficiences visuelles et poids de la lettre.

Depuis 2017, l'ensemble des numéros de la lettre est **archivé sur le site d'interSTICES**, et ainsi valorisable et réutilisable. Chaque année sont publiés une dizaine de numéros, puisque la fréquence choisie est mensuelle.

Chaque mois, cela induit de :

- **Collecter les informations** sur les projets de nos adhérents et du réseau *Culture et Santé*.

- Être en veille sur les programmations et ressources en lien avec notre périmètre d'actions sur notre territoire, mais aussi à l'échelle nationale et internationale.
- Rédiger des articles de fond.
- Travailler à étendre notre lectorat en proposant systématiquement l'inscription de nouveaux contacts dans la liste des destinataires.

**En 2023, 9 numéros ont été réalisés.** Chaque lettre est adressée à plus de 5 000 destinataires.

□ **Exister sur les réseaux sociaux.**

L'association dispose depuis début février 2017 d'une page Facebook. Cette page compte aujourd'hui 967 abonnés (930 en 2023, 854 en 2022, 709 en 2021, 530 en 2019, 462 en 2018) : 72% de femmes, de Lyon majoritairement mais aussi des autres pôles régionaux. Ce chiffre a considérablement augmenté en 2022 mais stagne depuis 2023, ce réseau étant par ailleurs moins attractif aujourd'hui pour les plus jeunes générations. Les 35-44ans constituent un tiers de notre lectorat. Au fil du temps, il est à noter que les établissements que nous accompagnons prennent de plus en plus l'habitude de nous identifier dans leurs publications, nous permettant ainsi de repartager leur communication et de mieux rendre visibles leurs actions.

La page LinkedIn créée en septembre 2022 connaît pour sa part une belle croissance. Elle compte aujourd'hui 1504 abonnés (1111 en 2023, 611 fin 2022), pour 30% d'entre eux originaires de la région lyonnaise. Ce réseau est résolument tourné vers les secteurs professionnels. Les publications d'interSTICES y sont donc majoritairement consacrées à l'emploi, aux évolutions politiques et juridiques des 2 secteurs, à la mise en réseau locale et nationale, au relais des rencontres, réunions, colloques, journées professionnelles et à la veille financière et médiatique. 3 à 4 publications sont créées ou partagées par interSTICES chaque semaine. Comme en 2023, cette page est aujourd'hui bien suivie, et fidélise un lectorat plus assidu et réactif que la page Facebook. Ainsi les publications LinkedIn sont-elles plus régulières, plus engagées que les posts Facebook qui relatent essentiellement les restitutions de projet mais permettent néanmoins de toucher un public moins spécialisé.

L'audience des 2 réseaux étant spécifique, le ton et les contenus sont différenciés, l'information n'étant doublée que lorsque c'est nécessaire (appel à projet, formation, adhésion, etc). Les établissements médicosociaux, EHPAD, IME, etc, et les équipes artistiques restent plus présentes sur Facebook, alors que les établissements hospitaliers, les organismes gestionnaires, les acteurs politiques et médiatiques, les fondations et entreprises mécènes sont plus actifs sur LinkedIn.

**Valoriser et diffuser les œuvres réalisées**

□ **Enrichir le centre de ressources préexistant.**

Ce travail a été effectué tout au long de l'année 2023.

Nous n'avons pas mis en place une politique d'achat particulière, mais d'une part, collecté les traces ou objets produits dans le cadre de projets *Culture et Santé* subventionnés par le programme régional, ou dans le cadre des politiques culturelles développées par nos adhérents, et d'autre part reçu de la part de nos partenaires sur l'ensemble du territoire français des ouvrages ou autres réalisations. L'association a aussi souhaité en 2018 poursuivre son abonnement à *Juris art etc.*, mensuel du droit et de la gestion des professionnels des arts et de la culture, afin d'étoffer ses connaissances juridiques et de disposer d'outils en la matière.

Ce fonds nécessiterait toutefois toujours à moyen terme d'être inventorié et référencé d'autant que l'espace de stockage dédié est de plus en plus limité, ce qui ne facilite pas la lisibilité sur les ressources disponibles.

A noter également qu'un travail de stockage des supports de communication des différents projets *Culture et Santé de la Région* est à l'œuvre depuis plusieurs années déjà. Celui-ci mériterait toutefois aussi de faire l'objet

d'un travail d'archivage plus rigoureux. Rita Guokdjian, en stage en 2015 au sein de l'association, avait commencé à inventorier les documents textuels de ce fonds, mais ce travail n'a pu être depuis poursuivi.

#### □ S'emparer ou créer des espaces de monstration des productions

Bien que plusieurs pistes de coopération aient été travaillées durant l'année, aucune n'a réellement pu aboutir faute de temps et de pertinence pour un travail de présentation spécifique. Néanmoins, le travail de mise en réseau se poursuit pour créer des opportunités nouvelles de monstration des productions, nous l'espérons sur 2025.

### Tisser des partenariats

#### □ Développer des collaborations régionales

En 2024, nous avons continué d'œuvrer à l'extension de notre réseau, et de nos partenariats.

Cette année, nous avons non seulement maintenu mais aussi augmenté notre nombre d'adhérents avec l'arrivée en cours de l'année de nouvelles structures (93 en 2023, 85 en 2022 contre 103 en 2021) : AFIPH - Etablissement Grand Ouest, la Cie du Bruit dans la tête, la Résidence L'Albizia - EHPAD de Cerdon, JAV - Jazz Action Valence ou encore le Théâtre de l'Elysée.

L'association est ainsi composée fin 2024 de **103 adhérents** : 28 structures sanitaires, 9 structures médico-sociales, 32 structures culturelles ou artistiques et 34 professionnels à titre individuel.

Nous avons au niveau régional continué à travailler au rapprochement avec quelques structures coordinatrices.

Voici quelques exemples :

- Journée "*Culture en danger*" intervention artistique dans les EHPADs, avec le CD 63 et l'ESSAC, le 8 mars 2024.
- Participation à la journée sur le design hospitalier organisée par le CHU de Saint-Etienne, le 2 avril 2024.
- Animation d'une table ronde dans le cadre de Concertina le 27 juin 2024.
- Participation à la journée sur l'accessibilité au Théâtre de la Renaissance du Groupe des Vingt le 9 décembre.

#### □ Un partenariat inter-régional.



**entrelacs**  
**réseau**  
**culture**  
**santé**

Nous avons enfin œuvré à des liens toujours plus étroits avec d'autres territoires en France, qui partagent avec nous une même conception de *Culture et Santé*.

Pour rappel, en 2018, nous avons fait se rejoindre et aboutir les collaborations à l'œuvre par la formalisation d'une structuration en réseau inter régional, nommé ENTRELACS - Espace National de Travail, Ressources (ou Recherche), Échanges et Lien entre Arts, Culture et Santé. Une charte a été signée par l'association interSTICES avec 7 structures membres fondatrices.

Aujourd'hui, nous sommes au nombre de 6 :

- Le BIP (Hauts-de-France) ;
- Le Centre de ressources régional Culture et Handicap (Occitanie) ;
- Le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle Aquitaine)
- L'ESAT La Bulle Bleue (Occitanie) ;
- Résonance Contemporaine (Auvergne-Rhône-Alpes) ;

- Et interSTICES.  
Art et Santé la Manufacture a été dissoute. L'ESAT L'Evasion à Sélestat ne fait plus parti du réseau.

Ce réseau ENTRELACS s'attache à défendre :

- L'affirmation de la place de l'art et de la culture sur les territoires de la santé, comme un droit fondamental de chaque personne ;
- La promotion de l'exigence artistique dans les projets et les pratiques ;
- La volonté de contribuer à déconstruire les préjugés tant sur la maladie, les handicaps, les fragilités, que sur l'art et la culture ;
- La nécessité de la rencontre dans une dynamique d'ouverture et d'inclusion, en encourageant l'expression de chacun dans toutes étapes du projet.

Autour de ses valeurs partagées, le réseau vise à :

- Consolider le dialogue, l'échange, et le partage entre ses membres par une mise en réseau plus formelle et régulière ;
- Partager les actualités et éléments d'informations sur les politiques générales et locales, les initiatives et les expérimentations ;
- Contribuer à un rayonnement et une circulation, plus grands, des projets et des initiatives développés dans les territoires ;
- Dynamiser les pratiques de ses membres par la mutualisation de leurs savoir-faire, compétences, et le partage d'expériences ;
- Produire et partager de la ressource ;
- Travailler à une meilleure compréhension et communication ;
- Constituer une force collective de proposition ;
- Alimenter le débat public et porter les enjeux de la rencontre entre culture et santé de manière plus visible auprès de la société civile ;
- Participer à l'avenir des politiques publiques en engageant un travail de veille, de réflexion et de prospection.

Chaque signataire s'est pour rappel engagé à :

- Être à l'écoute des autres membres du réseau ;
- Soutenir l'action des membres du réseau en se positionnant comme relais d'information et de communication de leurs projets ;
- Coconstruire des modalités d'actions collectives ;
- Travailler à la reconnaissance et à la lisibilité du réseau de manière collégiale et dans l'intérêt de tous.

En 2024, nous avons échangé à plusieurs reprises en distanciel mais aussi en présentiel pour échanger sur nos problématiques partagées, imaginer des pistes d'actions collectives. Nous avons également eu plaisir à nous retrouver sur plusieurs temps partagés de présentation de nos activités respectives, mais aussi de présentation d'interstices et de plaidoyer.

- Intervention au Sénat sur Culture et Santé au titre d'entrelacs le 17 mai 2024.
- Participation au colloque des Compagnies Inclusives au TNP, les 17 et 18 octobre 2024.
- Participation au Réseau Art, Soins et Citoyenneté dans le cadre de leur webinaire et de leurs groupes de travail.
- Entretien avec Françoise Liot pour l'écriture d'un article dans le cadre de *Ce que l'art et la culture font aux organisations de santé*, le deuxième numéro de 2024 de la *Revue française des affaires sociales*, qui s'intéresse aux rapports entretenus entre art et santé en trois grandes parties : Culture et Santé : politique intersectorielle et territoire ; Espaces, institutions et enjeux éthiques ; Art et design comme ressources thérapeutiques.

Nous avons par ailleurs surtout engagé un travail commun de fond, d'échanges, de reconnaissance et de développement d'actions auprès du ministère de la Culture via la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, Sous-direction de la participation à la vie culturelle. Nous travaillons avec Nicolas Merle, chef du bureau de la politique interministérielle et Magaly David, chargée de mission Culture/santé, médico-social et handicap. Nous avons notamment travaillé avec eux à la réalisation de la première grande action commune du réseau, des Rencontres nationales Culture et Santé. Initialement

l'organisation de la première édition devait être portée par la Mecano, en partenariat avec l'ensemble du réseau, mais suite à des problématiques politiques rencontrées par celle-ci et ayant mis fin à sa mission de coordination de la politique publique Culture et Santé en Occitanie, interSTICES a repris l'organisation. 2024 a donc permis de jeter les bases des premières Rencontres nationales Culture et Santé qui se tiendront fin mars 2025 à Lyon.

**# 1 cartographie des projets *Culture et Santé* en AURA**

avec une double entrée, une par établissement de santé et une par structure culturelle  
référençant déjà tous les projets aidés sur les années précédentes,  
soit **89 projets 2024 à découvrir**

**# des STATISTIQUES** retravaillées et actualisées sur une page dédiée en ligne

**# 1 cartographie des adhérents**

soit **107 adhérents à découvrir**

Lettre d'informations « **Aux interstices *Culture et Santé*** » **# 9 numéros**

**# 17 projets** valorisés sur les pages ressources du site d'interSTICES

Animation **#1 page Facebook** avec **967 abonnés** (930 en 2023)

Animation **#1 page LinkedIn** avec **1 504 abonnés** (1 111 en 2023)

**Avec le réseau ENTRELACS**

**# 4 réunions** d'échanges (en distanciel)

**# 2 interventions** au national

**# 5 rencontres** avec le Ministère

(une en présentiel à Lyon, deux rencontres au Ministère de la Culture et 2 en visio).



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024**  
**Volet 2 – Nos actions pour le compte de**

## Le contexte

Les actions « pour le compte de » relèvent de l'ingénierie culturelle auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. En effet, au regard de notre positionnement comme lieu ressource régional sur la thématique *Culture et Santé*, et donc de notre expertise en la matière, interSTICES propose selon les opportunités de collaboration de mettre à disposition ses savoirs et savoir-faire.

Dès notre création en 2012, nous avons donc proposé aux financeurs du programme *Culture et Santé* en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'apporter un soutien logistique et technique à la coordination et animation du dispositif en place.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage nous est confiée depuis 2012. Une nouvelle proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes a été proposée et acceptée pour l'année 2021.

### Rappel du contexte

**Dans le prolongement de la convention de 1999, une nouvelle convention « Culture et Santé » a été signée le 6 mai 2010 par le ministère de la Santé et des Sports et le ministère de la Culture et de la Communication.** Cette convention affirme que « *favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques culturelles et aux œuvres est la mission fondatrice du ministère de la culture et de la communication [et que] le ministère de la Santé et des Sports a pour mission fondamentale de promouvoir une politique de la santé qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne* ». Elle a pour but « *de réaffirmer l'importance d'une action interministérielle en matière de culture et de développer celle-ci au sein des établissements de santé* ». Cette nouvelle convention a permis également d'élargir la politique interministérielle « *Culture à l'hôpital* » à « *Culture et Santé* ».

**Elle prévoit ainsi, au titre 2 et à l'article 10, un élargissement au secteur médico-social :** « *Le ministre de la Santé et des Sports et le ministre de la Culture et de la Communication conviennent de l'opportunité d'étendre le dispositif « Culture et Santé » aux établissements médico-sociaux, à titre expérimental* ». Cette volonté « *s'inscrit dans la perspective de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires* », la loi HPST – Hôpital Patient Santé et Territoires - qui vise, entre autres, à réorganiser le secteur de la santé en prenant en compte la trajectoire globale des personnes et en décloisonnant le secteur sanitaire du secteur médico-social et de la médecine de ville. Cette évolution a ouvert de fait les possibilités d'intervention du programme national « *Culture à l'hôpital* », jusqu'alors réservé au champ hospitalier, au secteur médico-social.

**En Rhône-Alpes, dès la convention régionale 2010–2012, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Rhône-Alpes ont souhaité définir de nouveaux objectifs en cohérence avec les changements énoncés ci-dessus.** Il s'agissait en effet de créer les conditions de l'adaptabilité du programme au nouveau contexte politique et institutionnel. Le texte a ainsi intégré la possibilité pour les communautés hospitalières de territoires, créées dans le cadre de la loi HPST, de prendre part au dispositif. Pour préparer l'ouverture vers d'autres champs de la santé que celui strictement hospitalier, la convention encourageait par ailleurs la coordination des initiatives prises dans les domaines de la santé publique, de la médecine de ville, de l'hôpital et du médico-social, en associant progressivement à la démarche les départements et les communes, que ce soit à l'échelle des initiatives développées ou dans le cadre des collectifs de réflexion et de pilotage du dispositif.

**La convention régionale *Culture et Santé* 2013-2015 a poursuivi la dynamique engagée en mettant en œuvre différentes modalités de travail et de réflexion sur l'intégration du secteur médico-social.**

Au regard de l'ampleur du champ médico-social, une politique d'aide au développement culturel dans ce secteur semblait en effet difficilement pouvoir répondre aux mêmes caractéristiques que le programme initial *Culture à l'hôpital*. **Il s'agissait donc, avant toute expérimentation, d'initier un temps de réflexion et de concertation avec les professionnels du secteur médico-social et du champ culturel** afin de mieux déterminer le type d'actions à mettre en place, leurs enjeux, leurs objectifs, les moyens nécessaires pour imaginer une politique publique en la matière cohérente, et les modalités d'intervention prenant en compte les contraintes spécifiques du secteur et les orientations actuelles des différents dispositifs basés essentiellement sur des principes de décloisonnement et de territorialisation.

**Deux rencontres plénières de réflexion ont d'abord été organisées en 2013.** La première, au Toboggan à Décines, s'est intéressée au sens des actions déjà développées, aux conditions stratégiques nécessaires et modalités opérationnelles de ces mises en œuvre, à la structuration de dispositifs similaires dans d'autres régions. La seconde, accueillie au Centre Théo Argence à Saint-Priest, s'est questionnée sur la thématique suivante : le projet culturel et artistique à l'épreuve du médico-social, limites conceptuelles et espaces réels, quelle place de déploiement ? Ces deux temps ont mis en exergue des problématiques récurrentes : la question de la spécificité du médico-social face à l'hospitalier, l'absence de référents culturels dans ces structures, la difficulté de partenariat avec les structures culturelles souvent issue d'une méconnaissance mutuelle, la nécessité d'associer les collectivités d'une part et des mécènes d'autre part mais aussi la difficulté à le faire.

Forts de ces premiers constats et de l'expérience initiée aux prémices du programme régional *Culture à l'Hôpital* et ayant donné naissance à l'ouvrage *Il suffit de passer le pont...*, texte cadre de la politique publique régionale en la matière, **les opérateurs régionaux ont ensuite décidé de mettre en place un séminaire de réflexion sur le développement culturel dans le secteur médico-social.** De septembre 2014 à début 2015, un groupe d'une trentaine de professionnels, représentants du secteur médico-social, du secteur culturel, des collectivités ou encore des usagers, s'est rencontré à 9 reprises autour de thématiques diverses : la personnalisation comme facteur de qualité, l'évolution du secteur médico-social, le vécu du temps, territoires et créativité, réflexions sur la notion d'espace, l'exposition du handicap, l'intime ou encore la vieillesse, la mort et les maladies. Ces rencontres ont permis d'une part l'émergence d'une culture commune sur laquelle asseoir l'ouverture prochaine au médico-social et d'autre part d'identifier des personnes relais, embryon du réseau professionnel d'acteurs à constituer.

**Parallèlement au programme *Culture et Santé*, il faut noter que les partenaires de l'ARS développaient depuis plusieurs années des programmes complémentaires.** La Direction régionale des affaires culturelles mettait ainsi en œuvre un programme *Culture et Handicap*, doté d'une enveloppe annuelle de 150 000 €, qui s'articulait autour de trois axes : l'amélioration de l'accessibilité aux lieux culturels, le développement de l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap, et le développement des pratiques artistiques et le soutien des initiatives artistiques autour du handicap. Elle soutenait ainsi des manifestations artistiques autour de la dynamique art et handicap. Elle entendait également favoriser la mise en œuvre dans le champ culturel de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La Région Rhône-Alpes avec le *Fonds pour l'innovation artistique et culturelle en Rhône-Alpes (FIACRE)* visait elle à répondre à une triple nécessité : remettre au cœur du dispositif de soutien public à la culture la question de l'action culturelle, toujours traitée de manière périphérique et trop souvent fragmentée en microprogrammes, proposer un outil de dialogue et de développement pour les collectifs artistiques et certains lieux, lorsqu'ils sont engagés dans des projets ayant une ambition à la fois artistique et sociétale, et favoriser la mobilité d'artistes engagés dans des projets de coopération internationale. Dans ce cadre, des projets dans des ESAT, des IME, et d'autres structures du médico-social ont d'ores-et-déjà été soutenus. **L'Agence Régionale de Santé a également soutenu un certain nombre d'initiatives de manière ponctuelle dans le cadre de l'affectation des excédents ou sur des crédits non reconductibles.**

A titre indicatif, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région ont consacré annuellement, et ce pour l'ex-Région Rhône-Alpes, une enveloppe d'environ 580 000 € au volet hôpital du programme, permettant de soutenir les projets lauréats de l'appel à projets annuel incitatif, les établissements contractualisés et la coordination du programme. En 2016, la somme exacte allouée était de 560 000 €. A cette somme est venue s'adjoindre pour la première fois en 2017, une enveloppe complémentaire de 160 000 € répartie entre une trentaine d'établissements et services médico-sociaux du territoire pour soutenir l'émergence ou le développement d'initiatives culturelles et artistiques.

**La convention *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes signée le 20 janvier 2017 pour la période 2016-2022** a réaffirmé l'importance donnée à cette politique publique à l'échelle de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes en créant les conditions de sa pérennisation sur le champ sanitaire, et celles de son déploiement à l'échelle du secteur médico-social sur un périmètre régional donc étendu.

**L'actuelle convention *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes, la sixième donc, a été signée pour la période 2023-2028** après 6 mois de concertation avec les porteurs de projets. Elle vise à réaffirmer la pertinence de cette politique, considérée comme une mission d'intérêt général, et déjà durablement ancrée sur le territoire. Il s'agit de consolider les avancées, notamment en termes de structuration et de moyens déployés par les signataires. Elle ambitionne d'autre part d'atteindre une nouvelle étape de développement. Elle souhaite ainsi travailler à l'émergence d'un nombre plus important encore d'initiatives dans les territoires en renforçant les liens et la transversalité avec l'ensemble des autres politiques publiques. Une attention particulière sera apportée dans ce cadre à l'équité entre les personnes, les établissements et les territoires bénéficiaires.

### **Rappel du dispositif en place**

**Le dispositif repose sur un engagement fort de l'ARS, de la DRAC et de la Région inscrit dans leurs politiques respectives :** inscription d'un volet culturel dans le Plan régional de santé pour l'ARS, incitation à l'intégration d'un volet culturel dans les projets d'établissement, les conventions des groupements hospitaliers de territoire, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, les chartes de filières gériatriques et gérontologiques, inscription dans sa politique d'action culturelle et territoriale par la DRAC et inscription dans le cadre de la politique culturelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela se traduit aussi par la désignation d'un référent Culture et Santé dans chacune des institutions signataires et d'actions de promotion de cette politique en interne et en externe.

Au regard des enjeux, le programme régional se décline en **deux dispositifs de soutien financier** :

- **Un appel à projets annuel** destiné à tous les établissements hospitaliers, médico-sociaux et de prévention du champ de compétences de l'ARS ;
- **Tous les 3 ans, un appel à projets pluriannuel** à destination d'établissements où la culture est au cœur de la politique institutionnelle et qui nécessitent un soutien du programme pour en assurer la structuration et la pérennisation.

La mise en œuvre de cette politique régionale s'accompagne également d'un **dispositif d'accompagnement**, organisé en plusieurs entités :

- **Les porteurs de projets *Culture et Santé*.**
  - o Le dispositif régional doit aboutir à l'échelle des établissements qui développent des projets soutenus par le programme, à :
  - o L'intégration de cette politique culturelle dans les projets d'établissements, outils privilégiés de formulation institutionnelle ;
  - o La nécessaire identification d'une ligne budgétaire afférente ;
  - o La mise en place d'un collectif institutionnel de pilotage et de réflexion sur la thématique culturelle ;
  - o L'identification indispensable d'un correspondant culturel : responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture ou encore référents culturels désignés.
- **Les comités locaux *Culture et Santé*.**

Collectifs d'échanges, de réflexion et de production, ils rassemblent l'ensemble des acteurs impliqués ou intéressés par des projets culturels dans le champ de la santé à l'échelle d'un département ou de plusieurs départements. Ils intégreront donc naturellement et progressivement sur cette nouvelle convention les porteurs de projets culturels issus du médico-social. Ils seront également créés à terme sur le territoire des 4 ex-Départements d'Auvergne.

- **La commission régionale *Culture et Santé***  
Echelon régional de réflexion et de pilotage de la démarche, la commission régionale a pour mission d'accompagner l'ensemble de la démarche, de participer à la réflexion générale d'amélioration du dispositif, de faire circuler les informations entre l'échelon régional et départemental, de contribuer à la sensibilisation sur le dispositif dans son milieu professionnel d'appartenance et de donner un avis de conformité ou non-conformité sur les dossiers de candidature répondant aux appels à projets.
- **Une structure régionale mandatée pour coordonner et animer le programme**
- Les partenaires de la convention, forts de l'expérience positive des précédentes conventions, souhaitent continuer à se faire accompagner dans la mise en œuvre du programme par une structure régionale compétente sur la thématique Culture et Santé.

Les signataires de la convention régionale 2023-2028 souhaitent également réfléchir sur la durée de cette convention à la mise en place d'un **volet expérimental** visant l'ouverture d'espaces innovants d'accompagnement pour imaginer et expérimenter collectivement des nouvelles formes de projets (structures ou personnes bénéficiaires, modalités ou thématiques d'actions notamment) et tenir compte des transformations des paysages sectoriels et professionnels de la Culture et de la Santé.

Ces espaces d'expérimentations feront l'objet d'un travail spécifique de réflexion sur la première année de la convention, et, le cas échéant, seront mis en place dans un cadre méthodologique et budgétaire défini. Ils feront l'objet d'une évaluation spécifique permettant de tirer les enseignements de l'expérimentation.

**Le dispositif régional doit par ailleurs se décliner à l'échelle locale dans les établissements** développant des projets soutenus par le programme par :

- L'inscription d'un volet culturel institutionnel au projet d'établissement ;
- L'identification d'une ligne budgétaire afférente ;
- La mise en place d'un collectif institutionnel de pilotage et de réflexion sur la thématique culturelle ;
- L'identification d'un correspondant culturel : responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture ou encore référent culturel désigné.

## Bilan de mise en œuvre

### Actions concrètes

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale.
- Assistance technique et méthodologique aux comités locaux.
- Coordination de la communication du dispositif.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du programme selon les priorités actées collectivement.

### Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale

Depuis janvier 2024, interSTICES a coordonné et animé le dispositif institutionnel de la convention régionale.

- **Organisation, préparation et animation de la commission régionale :**

L'appel à projets 2025 a été lancé en juin 2024 pour un dépôt à la mi-octobre 2024 pour des projets à réaliser sur 2025.

Nous avons ainsi organisé 3 journées de commission régionale d'instruction en physique et en plénière, et une réunion financière.

A l'occasion de ces rencontres, nous avons réalisé :

- Le travail de préparation, notamment la collecte des avis des différents membres de la commission, leur mise en page et leur mise en perspectives ;
- L'animation des rencontres et leur organisation logistique ;
- La rédaction des relevés de notes et des synthèses graphiques afférentes.

Notre accompagnement correspond par ailleurs à la mise en œuvre de l'AAP annuel 24 et au suivi de la première année de soutien des établissements pluriannualisés sur 2024-2026.

- **Coordination de l'appel à projets annuel 2024 :**

Dans ce cadre, il s'est agi de :

- Rédiger un bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2023 et d'outils statistiques et cartographiques (avec mise en place d'une cartographie numérique, en ligne sur le site d'interSTICES : [Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](https://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr) ;
- Faire état des projets des établissements subventionnés annuellement ;
- Mettre en place les modalités des appels à projets 2024. **Il est ici à noter que pour donner suite à la signature d'une nouvelle convention régionale le cahier des charges ainsi que toute la procédure de candidature (dépôt sur la plateforme et ensembles des documents) ont été révisés et actualisés dans un souci de clarification, de simplification et**

**d'homogénéisation. Ce travail a nécessité de nombreuses réunions, des allers-retours et également beaucoup d'heures de travail ;**

- Expertise technique, coordination des candidatures 2024 et animation de leur instruction ;
- Entretiens téléphoniques avec des établissements pour avoir des éclairages complémentaires à la suite de la commission et pour nourrir la décision de celle-ci et des partenaires du programme ;
- Rencontre avec les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves, et non convoqués à un temps d'entretien ;
- Coordination des notifications des subventions ;
- Analyse des bilans en collaboration avec l'ARS.

□ **Lancement d'un nouvel appel à projet pluriannuel pour la période 2024-2026 :**

- Demande des bilans d'actions 2023 pour les établissements lauréats de la contractualisation 2019-2021 prorogée jusqu'en 2023.
- Étude des candidatures pour la période 2024-2026 des établissements candidats à la pluriannualisation, et plus spécifiquement à l'étude de leur projet sur 2024. **Une nouveauté a été mise en place avec des entretiens préalables à l'étude des dossiers en commission régionale. Ces entretiens ont réuni l'établissement candidat (direction et porteur de projet a minima), les 3 partenaires et le référent territoire de l'équipe d'interSTICES. Il a fallu d'abord modéliser cette nouveauté et la forme de l'entretien souhaité, par la suite organiser les entretiens, les animer et en faire l'analyse. Cela a généré une charge de travail supplémentaire non négligeable.**
- Coordination de la notification des décisions de l'ARS, de la DRAC et de la Région.
- Explication des décisions.
- Organisation du suivi des 14 établissements contractuels durant l'année 2023.

## L'appel à projets annuel 2024 en chiffres

Nous avons atteint des sommets en nombre de candidatures (un nombre record) avec une proportion significative de nouveaux établissements, signe d'une belle vitalité du programme.

**119 candidatures ont été enregistrées** en novembre 2024 : 105 dans le cadre de l'appel à projet annuel 2024 et 14 candidatures dans le cadre de la pluriannualisation.

**Finalement, 89 projets ont été soutenus :**

- **13 établissements ont été pluriannualisés ;**
- **76** dans le cadre de l'appel à projets annuels.

### Quelques chiffres

*Le budget alloué >*

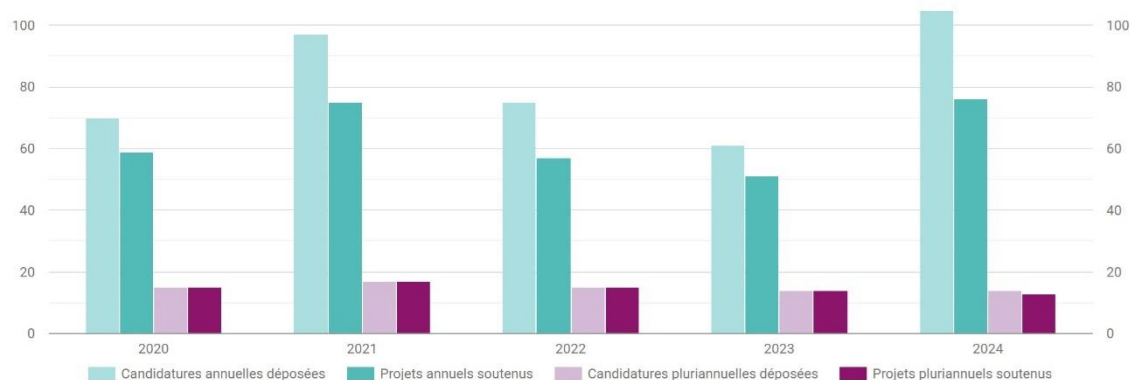
Enveloppes globales de subvention allouées pour les deux appels à projets



### Quelques chiffres

*L'AAP 24 en perspectives >*

Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes  
Appels à projets

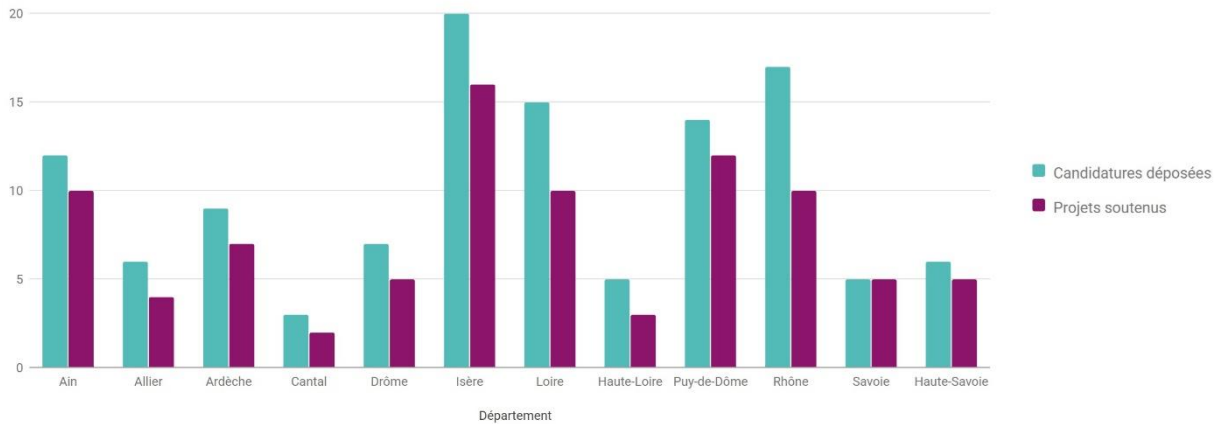


## La nature des candidatures déposées et des projets soutenus

### Quelques chiffres

Par territoires >

Chiffres par département en 2024



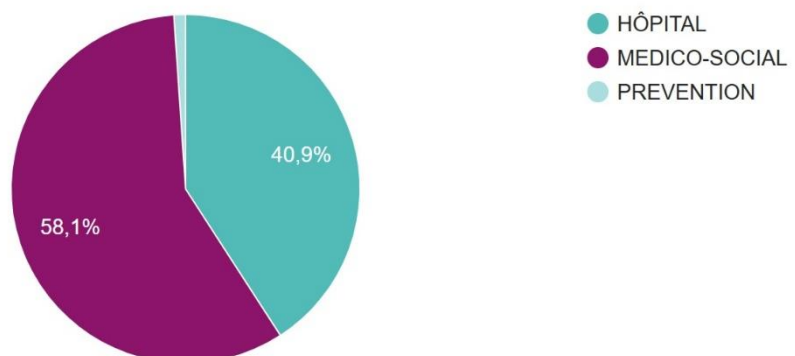
❖ Au niveau de cette répartition territoriale, on observe :

- **Au moins une candidature dans chaque territoire.**
- **L'Isère, le Rhône, la Loire et le Puy-de-Dôme affirment leur dynamisme.**
- **L'Ain et l'Ardèche ne sont pas très loin.**
- **Il y a plus de projets déposés dans la Loire.**
- Dans le Cantal, l'Allier et la Haute-Loire, nous pouvons noter un élan.

### Quelques chiffres

Par secteur >

Statistiques par secteurs en 2024



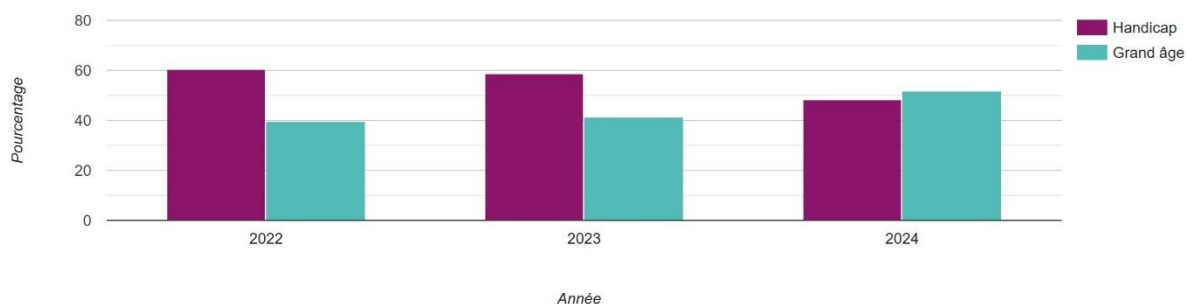
❖ Au niveau de cette répartition sectorielle, on observe alors qu'en 2023 il y avait encore un quasi-équilibre entre le secteur hospitalier et le secteur médico-social, un basculement vers un nombre

plus important de projets dans le médico-social. Les établissements relevant de la prévention eux sont rares.

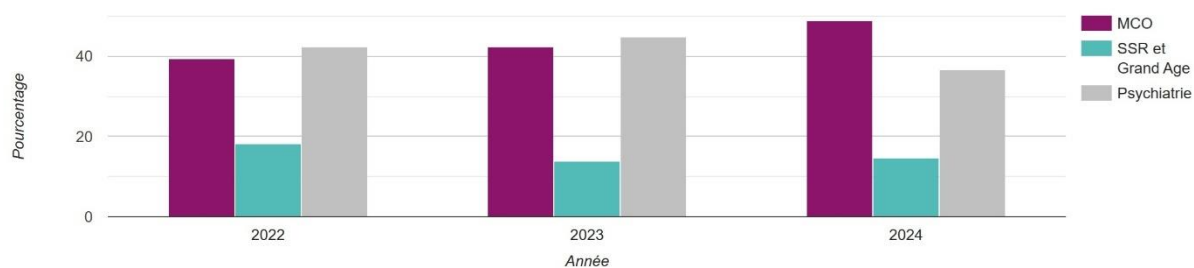
### Quelques chiffres

Par secteur >

#### Médico-social



#### Hôpital



### Quelques chiffres

Par structures culturelles partenaires >

#### Statistiques par structures culturelles

Les partenaires culturels peuvent être de plusieurs types.

Secteur	2022	2023	2024
Partenaires culturels engagés sur l'année	127	130	167
Partenaires culturels engagés sur les projets annuels	79	85	124
Partenaires culturels engagés sur les projets pluriannuels	54	51	57
Nombre moyen de partenaires culturels par projet	2.17	2.12	2.18

**A voir également tous les projets sur la cartographie :**

### [Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](https://interstices-auvergnerhonealpes.fr)

Les projets *Culture et Santé* 2024 ont été ajoutés à la cartographie régionale en ligne sur le site d'interSTICES. Après avoir choisi l'une des deux entrées possibles, par établissement de santé ou par structure culturelle, des recherches sont possibles parmi les 89 projets soutenus à l'aide de plusieurs filtres : par types d'établissements, de personnes bénéficiaires, de champs artistiques... Chaque projet est ensuite présenté avec une fiche synthétique pour mieux comprendre ses objectifs, ses intentions artistiques, son déroulé, ainsi que les différents partenaires engagés et leurs contacts. Cet outil a été mis en œuvre depuis 2023 pour faciliter la compréhension du programme régional et la mise en réseau de ses acteurs.

Cela correspond d'autre part au lancement et à la mise en œuvre de : **l'appel à projet annuel 2025 et de la seconde année de l'appel à projets pluriannuel 2024-2026.**

#### □ **Coordination de l'appel à projets annuel 2025 :**

- Rédaction d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2024 et actualisation des outils statistiques et cartographiques (avec mise en place d'une cartographie numérique, en ligne sur le site d'interSTICES : [Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](https://interstices-auvergnerhonealpes.fr)).
- Etat des projets des établissements subventionnés annuellement.
- Mise en place des modalités des appels à projets 2025 : actualisation des documents afférents et mise à jour de outils existants comme le calendrier ou le document [Aide et accompagnement].
- Travail d'informations et de sensibilisation amplifié pour expliquer les nouveautés du dispositif et accompagner les porteurs de projets dans leur compréhension.
- Expertise technique, coordination des candidatures 2025 et animation de leur instruction.
- Entretiens téléphoniques avec des établissements pour avoir des éclairages complémentaires à la suite de la commission et pour nourrir la décision de celle-ci et des partenaires du programme.
- Rencontre avec les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves, et non convoqués à un temps d'entretien.
- Coordination des notifications des subventions.
- Analyse des bilans.

#### □ **Coordination de la seconde année de l'appel à projets pluriannuel 2024-2026 (année 2025) :**

- Demande des bilans d'actions 2024.
- Étude des candidatures pour l'année 2025 en corrélation avec le cadre pluriannuel présenté en 2024.
- Coordination de la notification des décisions de l'ARS, de la DRAC et de la Région.
- Explication des décisions.
- Organisation du suivi des 13 établissements pluriannualisés durant l'année 2024.

Il est aussi à noter qu'en cette première année de pluriannualisation **une journée à destination de tous les établissements pluriannuels et leurs porteurs de projets, directeurs et responsables culturels, a été organisé le 11 avril au sein de la Maison des Professionnels à l'Hôpital Edouard Herriot – Hospices civils de Lyon, à Lyon.** Les objectifs de cette journée étaient multiples : prendre du temps entre lauréats et partenaires, mais aussi entre les lauréats eux-mêmes pour se connaître, faire du commun, réfléchir également ensemble sur leurs besoins en termes de soutien pendant la période de pluriannualisation qui s'ouvre. Le programme était le suivant : temps d'interconnaissance, présentation du lieu d'accueil et de la politique culturelle et patrimoniale des

HCL, présentation flash des projets pluriannualisés, présentation de Myriade, la plateforme de l'EAC portée par la DRAC et la Région, et temps de débats et de réflexions sur les possibles en termes d'accompagnement du programme. 11 des 13 établissements pluriannualisés ont participé, soit une vingtaine de professionnels présents.



## L'appel à projets annuel 2025 en chiffres

### *Quelques chiffres*

*Au regard du déblocage tardif des budgets, les statistiques et la cartographie sont encore en cours de préparation et sortiront en mai/juin 2025 >*

[Statistiques \(interstices-auvergnealpes.fr\)](https://interstices-auvergnealpes.fr)

### □ **Fonction d'audit et de conseil auprès des établissements hospitaliers demandeurs.**

Cette mission est intégrée de manière pleine et entière à nos missions. En effet, les établissements en demande d'accompagnement, soit pour lancer une action ou un projet institutionnel, soit pour débloquer une situation ou un projet qui se serait enlisé, nous contactent sans passer par des intermédiaires. De la même manière, nous mettons directement et quotidiennement nos compétences à disposition.

Ainsi en 2024, **une soixantaine de rencontres** visant à ces objectifs a été réalisée.

**Une attention toute particulière a également été portée aux établissements auvergnats** permise par la création d'un troisième poste avec 50% de ses missions sur l'accompagnement des porteurs de projets en Auvergne depuis avril 2022.

### □ **Gestion des outils d'information :**

- Mise à jour des sites internet de la DRAC et de l'ARS,
- Collaboration avec le site de la Région,
- Actualisation des pages Auvergne-Rhône-Alpes du site interSTICES,
- Gestion de la lettre d'information (9 numéros).

□ **Représentation des opérateurs institutionnels dans le cadre de manifestations, régionales ou nationales, sur le thème de Culture et Santé :**

Nous avons représenté les partenaires publics à **plus d'une trentaine de rendez-vous**, restitutions de projets, journées de réflexion et/ou de sensibilisation.

Il est à noter que cette année les temps de visite sur le terrain ont été plus conséquents que précédemment au regard là aussi de l'agrandissement de l'équipe.

*Quelques exemples :*

- *Participation à la rencontre professionnelle organisée par la Mission Mécénat du Ministère de la Culture autour des partenariats privés et du mécénat « Art et soin » le 29 février 2024 à Paris.*
- *Intervention lors de la Journée professionnelle/formation « Interventions artistiques en EHPAD » organisée par le Département du Puy-de-Dôme et Culture en danger le 8 mars 2024 à l'EHPAD les Champs Fleuris à Clermont-Ferrand.*
- *Participation au rendez-vous collectif avec le Service Culture de la Ville de Clermont-Ferrand le 3 avril 2024 au Lieu-Dit à Clermont-Ferrand.*
- *Présentation du programme Culture et Santé AURA en commission plénière de la CRSA le 4 avril au cinéma de la Part-Dieu.*
- *Participation aux webinaires et groupes de travail du réseau « Art, Soins, Citoyenneté » le 4 avril, le 9 octobre et le 13 novembre.*
- *Participation à la table ronde organisée par le PETR de Montluçon autour de l'aménagement culturel du territoire le 29 avril 2024 au Théâtre des Îlets à Montluçon.*
- *Intervention lors des rencontres professionnelles organisées par le Réseau le Collimateur à l'occasion du Festival Plein la Bobine le 30 mai à la Médiathèque d'Issoire.*
- *Intervention dans le cadre de Concertina le 27 juin.*
- *Participation aux Rencontres du Réseau des Compagnies inclusives au TNP le 17 octobre.*
- *Participation à la rencontre des médiateurs du Groupe des Vingt sur l'accessibilité au Théâtre de la Renaissance le 9 décembre.*

□ **Rôle de conseil auprès des opérateurs institutionnels :**

En sus des commissions régionales et des réunions financières afférentes, organisation, préparation et animation de **réunions de réflexions et de pilotage avec les commanditaires** (bilan de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, préparation des AAP et travail de simplification attribution des subventions, entretiens avec les établissements, préparation des commissions régionales, etc., soit **8 rencontres tripartites et 4 en bilatéral**).

**Assistance technique et méthodologique aux comités locaux**

Dans la continuité des précédentes années d'exercice de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du programme régional *Culture et Santé*, interSTICES a en 2024 accompagné les comités locaux dans leur développement.

- **Aide à la mise à jour constante des bases de données** exhaustives de chacun des comités locaux.

- **Sensibilisation** des milieux sanitaires, médico-sociaux et culturels aux enjeux de ces comités.
- **Représentation des opérateurs** dans les comités locaux *Culture et Santé* des bassins territoriaux.
- **Aide individualisée et ponctuelle aux comités locaux en difficulté.**
- **Appui méthodologique et organisationnel aux actions communes** décidées dans le cadre des comités (participation à l'organisation du Forum du comité local de l'Ain, temps d'auto-formation sur certains comités, aide à l'émergence ou au renouvellement des dynamiques de certains comités...).
- **Accompagnement des comités dans leur prise de contact avec les collectivités territoriales** (département, villes...).
- **Lien entre les différents comités locaux et leurs actions respectives** notamment par la mise en œuvre d'une journée professionnelle présentée ci-dessous.

## Etat des dynamiques des comités locaux et de l'accompagnement engagé

### □ **Comité local Ain :**

*Référent santé : **Franceline Malharin-Borrel**, responsable du dispositif Culture Nomad au Centre psychothérapeutique de l'Ain.*

*Référent culturel : **Philippe Constant**, directeur de l'Académie de Cuivres en Dombes.*

*Département très investi avec la présence régulière et engagée de Sarah Gagnaire.*

*Structures culturelles investies : Scène Nationale Théâtre de Bourg-en-Bresse, CCR d'Ambronay.*

Le comité local de l'Ain a en 2024, une fois encore, été très dynamique, et ce malgré la perte du renfort acquis en 2023 au sein de l'équipe d'animation par le biais de Fabienne Lyaudet, responsable vie sociale et animation à ORCET Mangini en arrêt prolongé. Le comité reste en effet le plus actif de tous avec sur cette année encore pas moins de **5 réunions** d'échanges et de partage qui ont été organisées :

- **Le 30 janvier, à l'ADEA, à Bourg-en-Bresse.** Cette réunion a été consacré à un débrief du Forum du comité organisé en novembre, aux actualités du programme, et de chacun.
- **Le 28 mars, à l'ADEA, à Bourg-en-Bresse,** pour un temps d'échanges sur les actualités des uns et des autres.
- **Le 24 mai, sur le territoire de la Plaine de l'Ain.** Cette rencontre, en présence d'une vingtaine d'acteurs, a permis un premier temps d'accompagnement autour des idées de candidatures pour le futur AAP.
- **Le 17 septembre au DITEP Les Moineaux** pour un second temps d'accompagnement des candidatures à l'AAP, voulu plus opérationnel. Il s'agissait en effet de répondre aux questions techniques des porteurs. Cette proposition a permis de réunir une trentaine de personnes autour de la table
- **Et le 19 novembre au CH de Fleyriat, à Bourg-en-Bresse.** Cette rencontre en présence d'une quinzaine de professionnels a été l'occasion de débriefer de la dernière rencontre du comité, qui dédiée à l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre du dépôt des candidatures à l'AAP, avait pu générer quelques frustrations et crispations. L'échange a donc porté sur les envies et les besoins de chacun au sein du collectif. Les présents étant peu nombreux, il a été acté la mise en œuvre d'une nouvelle réunion début 2025 pour travailler à une nouvelle version du comité local de l'Ain demain.

En 2024, le comité a en tout cas encore pu s'appuyer sur **son partenariat solide avec l'ADEA**, qui accueille beaucoup des réunions du collectif. Il est d'ailleurs à noter que sous l'impulsion

de celle-ci en la personne de Céline Jacque, responsable de formations et du centre de ressources documentaires, et sous sa coordination **l'émission de radio née en 2023 s'est poursuivie cette année encore : [De la culture à l'hôpital](#)**. Cette émission diffusée mensuellement sur Radio B parle de projets culturels dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. Pour autant, pour permettre une meilleure mobilisation et une plus grande interconnaissance, en 2024, le comité a souhaité aussi organiser des rencontres sur d'autres sites. L'idée est ainsi de mieux investir le territoire et d'enrichir le noyau dur des participants du comité avec la fidélisation de nouveaux professionnels notamment côté culture.

Il est par ailleurs à noter qu'**en 2024 le comité n'a pas organisé son Forum habituel**, non pas qu'il est renoncé à cet événement toujours territorialement très plébiscité, mais a souhaité **le décaler dans le calendrier pour être davantage cohérent avec l'appel à projets**. Il ne se tiendra donc plus en novembre mais en janvier / février de chaque année.

**Au-delà de cet événement, le comité souhaite donc en 2025 réfléchir collectivement à sa raison d'être, ses objectifs et modalités de rencontre pour trouver un nouveau souffle et favoriser la mobilisation des porteurs. L'itinérance enclenchée en 2024 sera poursuivie.**

□ **Comité local Allier :**

*Animation côté Santé : /*

*Animation côté Culture : **Jean-Baptiste Leblond**, chargé de médiation tous publics – CNCS Moulins*

***Elise Moreau et Catherine Bourgeon**, relations publiques du Théâtre des Îlets, CDN de Montluçon*

*Département 03 partenaire*

*Structures culturelles investies :*

*Théâtre des Îlets, CNCS, Festival Musiques vivantes, Théâtre de Cusset, CC du Bocage Bourbonnais, le Cube, Jazz dans le Bocage, CC St-Pourçain sur Sioule, PETR de Montluçon, Concern, Le P'tit Bastringue, Service culturel d'Yzeure, Musée départementaux*

Dans l'Allier, un nouveau rythme a dû être trouvé en 2024, du fait du départ à la retraite non remplacé de Fabrice Rose, référent culture du CH Cœur du Bourbonnais et animateur du comité pour le volet hospitalier/médico-social. Le fonctionnement du comité a donc reposé sur les épaules des 2 structures culturelles co-animatrices, le Centre National du Costume et de la Scène et le Théâtre des Îlets, CDN de Montluçon. De ce fait, le nombre de rendez-vous a été revu à la baisse.

**Deux réunions ont finalement été organisées**, l'une dans un lieu culturel à Moulins, l'autre dans un établissement médico-social éloigné des villes :

- **Le 12 avril au Centre National du Costume et de la Scène**. Il s'agissait d'un temps d'interconnaissance associé à la présentation du projet en cours de l'IME la Clarté et Clairejoie à Moulins, « J'peux pas, j'ai cabaret », en lien avec l'exposition thématique du CNCS. Plusieurs temps ont jalonné cet après-midi qui a réuni une quarantaine de participants, et notamment des jeunes accompagnés par l'IME qui ont pu raconter leur expérience : focus sur le métier de chargé de médiation par Jean-Baptiste Leblond, du CNCS, brise-glace, échanges en petits groupes, par bassin géographique pour faciliter la rencontre entre les participants et mieux comprendre le programme régional.
- **Le 19 septembre à l'IME de Neuville à Villefranche d'Allier**. L'objectif était d'accompagner les candidats à l'appel à projets dans la finalisation de leur dossier. Au cours de l'après-midi, chacun-e a pu présenter son projet. Seuls 2 projets finalisés ont été partagés. Les autres participants étaient encore en phase de recherche, de partenaires, d'informations sur l'AAP, de cofinancements. Le Département, toujours représenté lors des comités locaux, a pu également orienter certains professionnels vers ses dispositifs et partager sa bonne connaissance des

réseaux locaux. En préambule, l'équipe de l'IME de Neuville a fait découvrir le projet socio-culturel « Sans contrainte/100 Choix », lauréat de l'AAP et mené en 2024 avec la Cie Attrape-Sourire.

Comme dans les autres départements auvergnats, le secteur hospitalier reste difficile à toucher, notamment du fait de l'absence de co-animateur côté santé. Il faut aussi accompagner la déconstruction de certains fonctionnements ancrés mais aujourd'hui essoufflés qui peuvent parfois créer des erreurs d'interprétation du cahier des charges Culture et Santé et des freins dans la mise en œuvre des partenariats.

Les animateurs nous font également part de leurs difficultés à faire valoir leurs missions au sein du comité, tant en termes de temps que de moyens, auprès de leur hiérarchie. Il semble donc délicat, à l'heure actuelle et sans interlocuteur côté santé, de développer ces temps de rencontres, pourtant nécessaires, pour accompagner le déploiement du programme dans le département.

Afin de consolider l'équipe d'animation du Comité local, qui doit encore trouver ses marques et son mode de fonctionnement, l'organisation d'une visio mensuelle a été proposée, avec plus ou moins d'assiduité, en 2024. Le recrutement d'un animateur côté médicosocial est aujourd'hui fondamental pour la survie et l'équilibre du comité. Un soutien des partenaires publics du Programme pourrait être utile à la bonne reconnaissance de l'engagement des animateurs du CNCS et du CDN : un rendez-vous avec les directions des 2 structures, la DRAC et la Région aiderait sans aucun doute à pérenniser et soutenir l'investissement de chacun.

2 rendez-vous sont prévus en 2025, l'un en juin, avec le Comité local du Puy-de-Dôme pour bénéficier de sa dynamique et de son expertise, l'autre en septembre. La rencontre, la connaissance mutuelle restent des enjeux cruciaux.

#### □ **Comité local Drôme / Ardèche :**

*Référents santé : **Juliette Pégon**, responsable culturelle au CH Sainte-Marie de Privas, **Adeline Aleysson**, cadre socio-éducatif au CH des Cévennes Ardéchoises.*

*Référents culture : **Philippe Rachet**, directeur des relations publiques à la Comédie de Valence et **Elodie Bay**, chargée de l'action culturelle à Labeaume en Musiques.*

*Structures culturelles investies : Comédie de Valence, Labeaume en musiques, Train Théâtre, Lux, Quelques p'Arts, Format, La Cascade, Jazz Action Valence, Les Concerts de Poche, L'Échappée, Ardèche Images, Les Éclisses-Cordes en Ballade, FOL Drôme, FOL Ardèche, CC et CTEAC Dieulefit-Bourdeaux, Arche Agglo, Val de Drôme, Royans Vercors.*

*Plus de présence du Département 07 depuis le départ de Sabine Dauchat et l'arrêt du dispositif Culture e(s)t lien social en 2021. Pas de présence du Département 26.*

Suite au départ en 2023 d'une des animatrices du comité local, Séverine Huard qui était en poste à LADAPT Le Safran, deux personnes devaient rejoindre le groupe d'animateurs en 2024 : Juliette Pégon, référente culturelle du CH Sainte-Marie de Privas, et Jérôme Valérius, nouveau référent culturel de l'Institut La Teppe. Mais dans le contexte d'un long arrêt maladie de Jérôme Valérius puis de son départ de l'institut La Teppe, seule l'arrivée de Juliette Pégon au sein du comité ne s'est finalement concrétisée.

**En 2024, les rendez-vous proposés par le comité local ont gagné en fréquence par rapport à 2023 puisque 3 rencontres en présentiel ont été proposées ainsi que deux demi-journées de permanences en visio.**

- **Un premier rendez-vous a été organisé le 15 février au Centre Hospitalier Sainte-Marie de Privas** où une trentaine de personnes se sont réunies pour une demi-journée thématique autour des enjeux de la participation dans les projets Culture et Santé. La rencontre a été organisée en 3 étapes : un premier temps sous forme de brise-glace en images à l'occasion duquel chaque personne était invitée à choisir une carte dixit pour se présenter et répondre de façon succincte à cette question : Pour moi, c'est quoi Culture et Santé ? Un second temps a été consacré à l'actualité du programme Culture et Santé pour un tour d'horizon de la dynamique territoriale de l'AAP 2024 en précisant le nombre de candidatures déposées, le nombre de projets retenus et les types d'établissements de santé concernés. Ce temps a également été l'occasion de partager les principaux points d'attention du cahier des charges Culture et Santé. Enfin, un "World Café" a été proposé autour du questionnaire suivant, inspiré des travaux de Joëlle Zask : Quels sont les différents niveaux de participation des bénéficiaires des projets Culture et Santé à toutes les étapes, depuis leur conception jusqu'à leur évaluation ? Quels sont les freins identifiés et les leviers à activer pour favoriser cette participation ?
- **Une deuxième rencontre a été organisée le 26 juin dans les locaux de LADAPT Le Safran, à Valence.** Concomitant du lancement de l'AAP 2025, cette réunion avait un double objectif. Présenter d'une part le programme Culture et Santé en détail, son cahier des charges et les détails techniques de la procédure de candidature et, d'autre part, proposer un partage d'expérience au travers de la présentation de deux projets Culture et Santé Drôme-Ardéchois : celui de l'EHPAD Mon Foyer d'Annonay, mené en 2023 en partenariat avec le GAC d'Annonay, Radio d'ici et la Compagnie Tout CouR, et celui porté par le CH des Cévennes Ardéchoises intitulé "Cartographie sensible", en partenariat avec Labeaume en Musiques. Les deux projets ont fait l'objet d'un partage en mots et en images auprès des 50 participants présents.
- **Une troisième rencontre consacrée spécifiquement à l'accompagnement des projets en vue d'un dépôt sur l'AAP 2025 a été organisée le 10 septembre au Centre Hospitalier Drôme Vivarais.** 10 projets en cours d'écriture ont ainsi pu être présentés et bénéficier de retours constructifs de la part de deux animatrices du comité local, de Noëlle Delcroix pour la DRAC et d'interSTICES. En complément de ce temps d'accompagnement, deux demi-journées de permanence en visio ont été proposées aux porteurs de projet les 2 et 5 juillet sous forme de créneaux d'échange de 45 minutes. 5 créneaux ont ainsi été organisés permettant soit à des porteurs de projet présents le 10 septembre d'approfondir les échanges, soit à de nouveaux interlocuteurs d'entrer en contact avec le comité local.

**Le bilan de cette année 2024 est plutôt positif et encourageant pour le comité local 26-07.** Bien que l'animation à 5 attendue n'ait finalement pas pu se concrétiser en raison du départ de Jérôme Valérius, le comité a néanmoins su trouver un second souffle et une belle dynamique autour de ce fonctionnement à 4. Il s'agira pour 2025 de conforter cet élan. Un bémol est toutefois à noter concernant la mobilisation des animateurs pour l'instruction et la présentation des projets en commission régionale de décembre 2024 puisque deux des animatrices ne pourront pas assurer ce rôle cette année, induisant directement des difficultés d'organisation pour parvenir à présenter en commission l'ensemble des candidatures de ces deux départements.

□ **Comité local du Cantal :**

*Aujourd'hui, la préfiguration d'un comité pourrait être envisagée, en s'appuyant sur les compétences d'Eclat – Centre National des Arts de la Rue et de la Médiathèque de la CABA, côté culture et l'ADAPEI 15, côté médico-social. Des échanges sont en cours avec les différentes structures.*

## *Département 15 partenaire*

### *Structures culturelles investies :*

*Théâtre d'Aurillac, Eclat, CC Sumène-Artense, CC Châtaigneraie Cantalienne, Hautes Terres Communauté, Médiathèque de la CABA, PAH Saint-Flour et Musées d'Aurillac.*

Dans le Cantal, les partenariats entre le secteur culturel et le secteur de la santé, fortement soutenus par le Département et les collectivités territoriales, se structurent depuis de nombreuses années, pour la plupart hors des radars du Programme Culture et Santé. Le réseau est là, bien vivant, les professionnels des 2 secteurs qui répondent présents aux invitations du Programme se connaissent déjà et imaginent de nombreuses collaborations. C'est une force mais également un point d'achoppement. En effet, les habitudes de fonctionnement sont ancrées néanmoins les moyens humains et financiers des structures hospitalières et médicosociales sont particulièrement contraints, du fait notamment de l'isolement géographique. La majorité de ces projets, au demeurant innovants, sont aux marges du cahier des charges Culture et Santé et les professionnels peinent à les adapter à l'appel à projets, ou n'en voient pas l'intérêt, d'autres dispositifs étant mobilisés (CTEAC, Projets départementaux, Eté culturel, etc.). La rareté des équipes artistiques « repérées » implantées dans le Département est également une problématique au regard des objectifs des candidatures Culture et Santé.

Des rencontres Culture et Santé ont lieu, réunissent des participants motivés cependant la structuration d'un comité local est plus délicate, en particulier du fait de la difficulté à identifier des animateurs susceptibles de consacrer du temps à ces missions et des ressources financières pour assister à la Commission Régionale et autres rendez-vous du programme, qui nécessitent des déplacements et hébergements à Lyon.

- **En 2024, une journée Culture et Santé s'est tenue à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac le 1er octobre, pour à la fois présenter le Programme et accompagner les candidats à l'appel à projets 2025.** Elle a réuni une trentaine de personnes, artistes, animateurs et éducateurs du médico-social, agents des collectivités locales, Département et CTEAC, et professionnels du secteur de la culture (aucun représentant hospitalier). La matinée a commencé par un mot d'ouverture de Madame Magali Maurel, Vice-Présidente en charge des affaires culturelles de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, très sensible à la question des partenariats Culture et Santé. Puis interSTICES a présenté, pour le compte des partenaires, le Programme régional Culture et Santé et de l'appel à projets 2025. Il était également important de donner à voir des projets accompagnés par Culture et Santé en 2023 et 2024. Ainsi la Médiathèque, les établissements médicosociaux (ADAPEI15, DITEP de Polminhac, EHPAD d'Ytrac, EHPAD la Louvière à Aurillac) et la Cie Plaisir d'Offrir Joie de Recevoir ont raconté le projet fédérateur en cours, « Les Cabanes Hurlantes ». L'après-midi, les participants ont pu être accompagnés en petits groupes dans la construction de leur candidature à l'appel à projets 2025 par l'association interSTICES. Une dizaine de professionnels a suivi cet atelier. Ensuite, ils ont été immergés dans le projet Les Cabanes Hurlantes : participation libre aux ateliers de collectage de la Cie Plaisir d'Offrir Joie de Recevoir proposés par la Médiathèque. Tout au long de cette rencontre, le besoin de travail en réseau, en collectif, à l'échelle de territoires s'est confirmé.

**Aujourd'hui, la préfiguration d'un comité, si elle nécessite encore des échanges, des adaptations au contexte local et du recul à la suite de l'Appel à projets 2025, pourrait être amorcée, en s'appuyant sur les compétences d'Eclat – Centre National des Arts de la Rue, côté culture, et éventuellement de l'ADAPEI 15, côté médico-social.**

### □ **Comité local Isère :**

*Référente santé : **Julia Lemery**, chargé de développement à ArtChipel, pôle ressource Culture de la Fondation OVE.*

*Référente culture : **Claudine Balland**, responsable billetterie et chargée des relations publiques au Vellein - Scènes de la CAPI.*

*Conseil départemental très investi via Nelly Pinier, référente des dispositifs Culture et Santé et Culture Partagée, qui participe régulièrement aux réunions, joue le rôle de relais d'information auprès de professionnels des deux secteurs et apporte un regard précieux sur les dynamiques culturelles et artistiques à l'œuvre sur ce territoire.*

*Structures culturelles investies : La Belle Electrique, le CIMN, SMAC Les Abattoirs, Le Grand Angle, Hexagone Scène nationale, CREARC, Musée de Bourgoin-Jallieu, MC2, CCN2, Le Pacifique, Espace 600, Retours de Scène, La Baj'art, JASPIR, Médiarts, Scènes Obliques, Musée Hébert, Espace Paul Jargot, Espace Aragon, CC Le Grésivaudan, La Matheysine.*

**Réactivé depuis 2022, le comité local de l'Isère continue d'accompagner le développement et la structuration des projets Culture et Santé sur son territoire.**

- **En 2024, un premier rendez-vous a été proposé le 8 mars pour plus de 50 participants qui se sont réunis au sein de la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI), à Saint-Egrève.** Après un brise-glace dans l'espace et une présentation de l'actualité du programme Culture et Santé avec retours en chiffre sur l'AAP 2024, un speed meeting a été organisé pour favoriser l'interconnaissance entre porteurs de projets des deux secteurs. Dans un second temps, Marine Dragner, responsable communication du CHAI, a pu présenter la démarche culturelle de son établissement, mais aussi proposer une visite guidée du site, à la découverte des nombreuses fresques réalisées sur les murs du centre hospitalier à l'occasion d'un projet Street Art, mené en partenariat avec Spacejunk Street Art Center.
- **Une deuxième rencontre a été proposée le 13 juin à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot, autour du thème de l'intime dans les projets Culture et Santé.** Après une présentation détaillée du cahier des charges du programme régional, en lien avec le lancement récent de l'appel à projet 2025, un temps d'échange, de partage d'expériences et de réflexion a été organisé autour de deux projets soutenus par le programme en 2023 : un projet de création photographique mené par l'artiste Tomas Bozzato au sein de la MAS du Champs rond à Saint-Ismier et du DITEP OVE de Biviers, et le projet "Gagnante aux Césars" croisant travail d'écriture, de création sonore et vidéo par le collectif Fusées au sein de la Clinique Mutualiste de Grenoble, en partenariat avec la Maison de l'Image. Autour de ces deux exemples concrets, artistes et professionnels des deux secteurs ont pu s'interroger ensemble sur la place donnée à l'intime dans les projets Culture et Santé : que donne-t-on à voir, que choisit-on de montrer ou de ne pas montrer, quelle image on construit de l'autre, de soi-même, et toutes les questions liées aux droits à l'image et aux droits d'auteur qui peuvent en découler.
- **Un troisième rendez-vous s'est tenu dans les locaux du Magasin, Centre National d'Art Contemporain de Grenoble le 5 septembre** pour la désormais traditionnelle réunion de rentrée consacrée à l'accompagnement des porteurs de projet en vue des dépôts de candidature sur l'AAP 2025. Avec plus d'une quarantaine de participants et une dizaine de projet en cours d'élaboration, cette séance a montré une fois de plus l'intérêt et l'efficacité de cette formule qui certes impose un temps d'échange très court et formaté autour de chacun des projets, mais n'en demeure pas moins une formule efficace pour identifier la plupart des projets en cours sur le territoire et alerter collectivement les professionnels des deux secteurs sur des points de vigilance du cahier des charges Culture et Santé.

Si le fonctionnement actuel du comité local isérois apparaît plutôt efficace et semble répondre aux besoins du territoire, il est nécessaire de rappeler que l'animation repose actuellement uniquement sur deux personnes et un accompagnement étroit d'interSTICES. Au regard de la

dynamique des projets à l'œuvre en Isère, une animation élargie à trois ou quatre personnes semblerait plus que nécessaire. **Bien que plusieurs tentatives de rapprochements ciblés avec des professionnels de la culture et de la santé aient déjà échoué, il conviendra de persévérer en 2025 pour solliciter de nouveaux renforts.**

□ **Comité local Loire / Haute-Loire :**

*Référentes santé :*

*Alice Poncet, Éducatrice spécialisée et référente Culture du Territoire Loire sud, DEAT 42 – Fondation OVE et Sabine Garnier, chef de projet en charge de la qualité, la communication, de la formation et des projets, MAS les 4 vents.*

*Référents culture :*

*Aude Monasse, responsable des relations avec les publics, Opéra de Saint-Etienne et Sarah Wasserstrom, Chargée de la programmation et de l'action culturelle, Château de Goutelas, Centre Culturel de Rencontres.*

*Département 42 absent.*

*Département 43 présent lors du CL au Puy*

*Structures culturelles investies : Opéra de Saint-Etienne, Château de Goutelas, Le Fil, Cité du Design, Superstrat, Service Culturel d'Yssingaux, MAMC+, Théâtre du Verso, la Laverie, Médiathèque de Roanne et Montbrison, Musée Crozatier, la Comédie de St-Etienne.*

*Ville de Saint-Etienne habituellement représentée par Nathalie Nuel, mais peu présente sur les rendez-vous proposés en 2024.*

**Depuis 2020, le comité local de la Loire s'est étendu au département de la Haute-Loire.**

En 2024, Sabine Garnier a muté de la MAS Les 4 vents au CDAT de la Loire et néanmoins conservé ses missions d'animation du Comité local 42-43. A ses côtés, Aude Monasse pour l'Opéra de Saint-Etienne, Alice Poncet pour le DEAT 42-Fondation OVE et Sarah Wasserstrom pour le Château de Goutelas, Centre Culturel de Rencontres, continuent de porter la nouvelle dynamique engagée en 2023. Elles ont été rejointes par Lorine Vanel, pour la Comédie de St-Etienne, de retour après une année d'absence. Aujourd'hui, le comité semble avoir trouvé son rythme de croisière, chacune des animatrices ayant su investir un rôle qui semble correspondre à ses envies et domaines de compétences.

**Cette année, comme en 2023, choix a été fait d'alterner les lieux de rendez-vous pour mobiliser plus largement et faire découvrir différents contextes professionnels et géographiques des acteurs du programme :** établissements hospitaliers, établissements médico-sociaux, structures culturelles, tant sur le territoire ligérien qu'altiligérien.

**Trois rencontres ont donc été organisées,** réunissant chaque fois de trente à cinquante participants :

- **Le 1er s'est tenu le 19 mars 2024 au Fil, scène de musiques actuelles à St-Etienne, pour un temps de présentation de projets et d'interconnaissance.** Après le brise-glace en mouvement, un rapide retour sur l'appel à projet et les candidatures 2024 a permis d'informer sur l'actualité du Programme et les échéances à venir, avant de laisser la place à la présentation du projet « Le Labo des Sens », mené par l'Institut Plein Vent et la SMAC Le Fil en 2023. La deuxième partie d'après-midi a été consacrée à un speed meeting, fortement plébiscité par les personnes présentes. Afin de poursuivre les échanges amorcés avec les acteurs altiligériens, la 2<sup>de</sup> rencontre a été programmée au CH Ste-Marie au Puy-en-Velay, sur une journée entière, avec pour objectif de faire découvrir de l'intérieur 2 établissements – un hospitalier et un musée – et de partager des temps informels, un pique-nique, des visites, etc.
- **Le 2 juillet 2024, une trentaine de professionnels de Haute-Loire mais également des villes ligériennes limitrophes ont pris le temps de mieux connaître le fonctionnement du Centre hospitalier psychiatrique Ste-Marie, à l'occasion du lancement de l'appel à projets 2025.**

Une visite du CH, guidée par la chargée de communication de l'hôpital a été très appréciée et a aidé les participants à mieux appréhender ce type d'établissements, souvent associés à une certaine mythologie, et par conséquent à déconstruire des idées préconçues qui n'ont plus vraiment de rapport avec la vie quotidienne des soignants et patients. Après le déjeuner partagé, l'après-midi s'est poursuivi au Musée avec une présentation puis une visite commentée par le Chargé de médiation, sous le prisme de l'accessibilité et des outils de médiation imaginés par le Service des Publics. Cette journée bien remplie donne envie de renouveler l'expérience du format long, en en allégeant cependant le contenu.

- **Enfin, le 13 septembre 2024, le comité local a été reçu au CDAT de la Loire à St-Priest-en-Jarez pour la session annuelle d'accompagnement des candidats à l'appel à projets 2025.** Séparés en 2 groupes, les porteurs de 15 projets en cours de montage ont pu partager l'état d'avancement de leur dossier et les questions utiles à l'écriture et à la mise en œuvre de leurs partenariats avec les animatrices et les chargés de mission d'interSTICES. Au-delà de la réponse à l'appel à projets, ce temps précieux permet sans conteste d'éclairer et de désamorcer certaines problématiques qui peuvent apparaître dans la construction puis la réalisation des collaborations Culture-Santé.

**Pour 2025, le comité souhaite poursuivre l'alternance des rencontres tantôt dans la Loire, tantôt en Haute-Loire, pour mieux mobiliser et fédérer les professionnels des 2 départements.** Néanmoins, un premier temps spécifique à l'interconnaissance des acteurs uniquement altiligériens pourrait être organisé avec le soutien du Département au Puy-en-Velay dans le courant du 1er trimestre, afin de toucher un auditoire local qui, pour des raisons d'éloignement géographique et/ou de méconnaissance, se sent encore peu concerné par le Programme Culture et Santé. Il est important, dans ce département, de sensibiliser, de tisser de nouveaux liens, d'en renforcer certains voire de les individualiser. Un rendez-vous est ensuite fixé à Montbrison, en collaboration avec le réseau des médiathèques le 15 avril. Les comités liés au lancement de l'appel à projet et à l'accompagnement des candidatures seront programmés en juin et septembre 2025. Des rendez-vous visio réguliers sont organisés entre les animatrices, pour fixer les objectifs, le calendrier et les missions de chacune.

**A noter également l'alimentation régulière du PADLET créé fin 2023.** Regroupant à la fois des éléments de présentation du comité, les comptes-rendus des différents temps d'échanges organisés, les documents et ressources relatifs aux appels à projets, mais également un espace de partage d'expériences et de valorisation des productions Culture et Santé, cet espace numérique dédié au comité local est progressivement investi par les professionnels du réseau.

#### □ **Comité local du Puy-de-Dôme :**

*Animation côté Santé :*

**Laurent Fayard** – directeur des opérations sanitaires du CH Sainte-Marie de Clermont-Ferrand, poste à pourvoir

**Aurélie Vaissier** - Assistante coordinatrice Prévention/Évènements - Service Animation, Prévention et Vie Sociale - CCAS de Clermont-Ferrand

*Animation côté Culture :*

**Camille Maistre** - Secrétaire générale de la Comédie de Clermont-Ferrand – Scène Nationale

*Structures culturelles investies :*

Comédie de Clermont-Ferrand, CTEAC du département (Billom Co, Agglo Pays d'Issoire SMAD des Combrailles, etc.), Le Caméléon – Scène conventionnée à Pont-du-Château, la Coopérative de Mai, le Bief, Cour des Trois Coquins, Centre des Monuments Nationaux, Réseau des Médiathèques CAM, le Pôle Imago, ESACM, la Baie des Singes, Maison de l'Architecture

*Département 63 toujours présent*

**Dans le Puy-de-Dôme, le Comité local, porté par 2 animatrices très investies, la Secrétaire générale de la Comédie de Clermont et la coordinatrice événements du CCAS de Clermont, s'engage fortement dans le soutien à la dynamique locale Culture et Santé en organisant 3 à 4 rendez-vous chaque année, généralistes ou thématiques.** Ils réunissent chaque fois entre trente et soixante participants, fidèles ou néophytes, séduits par l'énergie et la convivialité de ces temps d'échange qui permettent aux professionnels, souvent préoccupés par des contextes en tension, de prendre du recul, de trouver une respiration et de l'inspiration.

Chaque rencontre comporte des étapes récurrentes : un focus métier, un brise-glace, une présentation de projet en cours ou achevé. Cependant, en fonction de l'actualité du Programme et des porteurs de projets, les ordres du jour s'adaptent et évoluent.

Ainsi, au regard de la proportion et du développement continu des projets impliquant des EHPAD dans le Puy-de-Dôme (10 projets/14 déposés dans le 63 en 2024), la préfiguration d'un parcours « Grand Âge », à l'initiative de structures médico-sociales et culturelles, d'équipes artistiques, du Département et d'interSTICES, a émergé en réponse aux interpellations des acteurs de terrain qui ont manifesté leur besoin d'être accompagnés, de se former, d'échanger.

**En 2024, 4 rendez-vous ont été organisés**, en veillant à alterner les sites pour faire découvrir des entités souvent peu ou mal identifiées (salles culturelles, IME, GEM) :

- **Le 9 avril au Lieu-Dit de Clermont-Ferrand**, un comité local consacré à l'interconnaissance des professionnels de la santé et de la culture, avec un focus sur les Groupes d'Entraide Mutuelle et les projets portés par les GEM puydinois en 2023 et 2024, a réuni 60 personnes. Cette rencontre a permis également de présenter le Lieu-Dit, lieu municipal pluridisciplinaire autogéré, partenaire potentiel de plusieurs projets Culture et Santé. Par ailleurs, les témoignages de l'équipe artistique, des professionnels et adhérents du GEM des Dômes ont été précieux et particulièrement incarnés. Force est de constater que la parole des personnes concernées doit être portée et entendue lors des comités, parce que c'est elle qui donne du sens à ces collaborations et aux dossiers, parfois complexes à écrire, qui les précèdent.
- **Le 4 juillet à l'IME de Theix**, une journée consacrée au lancement de l'AAP 2025, à la découverte et/ou à la meilleure compréhension des enjeux et fonctionnements du Programme Culture et Santé a rassemblé une cinquantaine de professionnels. Au fil des comités, une évidence s'est imposée : les temps informels comptent tout autant dans la réussite de ces rencontres que les ordres du jour cadrés. Un pique-nique a donc été l'occasion de faciliter les échanges dans une atmosphère détendue. La matinée a été consacrée à la présentation de l'appel à projets Culture et Santé 2025 en plénière puis au travail en petits groupes. L'après-midi, les participants ont pu assister à l'enregistrement en public de l'émission de radio des jeunes de l'IME dans le cadre du projet "Paroles plurielles", porté par l'IME de Theix, la Comédie de Clermont-Ferrand, Scène Nationale et l'Onde Porteuse.
- **Le 12 septembre, au GEM des Dômes à Cournon**, une session d'accompagnement des candidats à l'appel à projets 2025 a mobilisé trente participants. 15 projets y ont été exposés. Si les échanges collectifs ont été riches, cette session laisse un goût d'inachevé aux animatrices. Le nombre conséquent de projets a limité le temps consacré à chacun et il n'a pas été possible de rentrer dans les détails, notamment administratifs et financiers de chaque dossier. De fait, beaucoup de partenariats étaient encore en cours de construction, les idées intéressantes mais la concrétisation de la candidature encore lointaine. Une nouvelle formule sera envisagée pour 2025, pour accompagner plus spécifiquement et plus en profondeur chaque démarche.

- **Le 6 décembre à la Cour des Trois Coquins à Clermont-Ferrand**, une première étape du parcours « Grand Âge » sera proposée à l'attention des professionnels mais également des lycéens partenaires du lieu et du grand public. Elle sera notamment consacrée à des projets Culture et Santé impliquant des personnes âgées. Ces partages d'expériences alimenteront une réflexion en cours pour accompagner au mieux cette dynamique, particulièrement présente dans le département du Puy-de-Dôme, et mettre à l'honneur les structures impliquées.

**Pour 2025, 3 rencontres à minima seront proposées :**

- En mars pour faciliter la prise de contact entre les professionnels des 2 secteurs et commencer à construire des projets pour 2025 (temps d'interconnaissance + 2nd volet du Parcours Grand Âge).
- En juin au moment de l'ouverture de l'appel à projet, en partenariat avec le Comité local de l'Allier pour décloisonner les partenariats entre les structures des 2 départements limitrophes et aider le développement du CL03.
- En septembre pour aider les candidats à finaliser leur candidature en amont du dépôt de leur dossier (plusieurs permanences en petits groupes pour garder la qualité d'écoute et d'accompagnement).

Une sensibilisation des directeurs hospitaliers semble nécessaire, à la fois pour faire émerger de nouveaux projets, pas seulement en EHPAD, mais également pour mieux soutenir ceux qui existent déjà et peinent à trouver un appui, un véritable engagement hiérarchique. En parallèle, il nous faut travailler sur la montée en compétences des professionnels assidus des comités : tous ont des idées pertinentes et innovantes mais certains ont souvent tendance à négliger le montage administratif et financier de leur projet, trouvant cette partie bien fastidieuse. Enfin, par suite du départ du Directeur adjoint de Ste-Marie au printemps 2024, il est essentiel aujourd'hui d'identifier un nouveau professionnel au sein de l'AHSM pour prendre le relai de l'animation du comité, tout en réfléchissant à l'intégration d'un nouvel animateur côté culture courant 2025.

□ **Comité local Rhône :**

*Référents santé : **Coline Rogé**, Cheffe de projets - la Ferme du Vinatier / **Véronique Manillier**, responsable culturelle et animation, Hôpital de l'Arbresle / **Nathalie Lahure**, assistante sociale de coordination du parcours des aidants, Maison de Répit - Fondation OVE /*

*Référents culture : **Claire Leroy**, responsable du Pôle Publics et Territoires, LES UTOPISTES - Cité internationale des Arts du cirque / **Hélène Béranger**, chargée des relations avec les publics - La Machinerie et Théâtre de Vénissieux / **Marion Duffoux**, Chargée de projets – Musée des Beaux-Arts de Lyon.*

*La Métropole de Lyon est très présente, représentée par Clotilde Charreton, chargée de missions Culture et Lien social.*

*Les structures culturelles présentes : Les Utopistes, La Machinerie Théâtre de Vénissieux, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Les Subs, La Maison de la danse, le MAC.*

L'objectif pour 2024 était d'une part de renforcer l'équipe d'animatrice du comité fragilisée par l'absence du Théâtre de Villefranche et le retrait de Fourvière, et d'autre part de renouveler les thématiques à aborder. Véronique Manillier pour l'Hôpital de l'Arbresle est venue remplacer le départ de l'Hôpital de Fourvière, Nathalie Lahure a remplacé Julia Lemery pour

représenter la Fondation OVE et que cette dernière puisse se consacrer à l'animation du comité local isérois, et enfin Claire Leroy a de nouveau rejoint l'équipe d'animation depuis sa nouvelle structure Les Utopistes. L'année 2024 a donc bien débuté avec une équipe au complet de 6 animatrices, 3 pour chaque secteur. Cela a nécessité de l'accompagnement d'interSTICES et également pas mal de réunion de travail pour que chacun retrouve une place, mettre à l'œuvre les complémentarités des unes et des autres, et faire culture commune dans cette mission d'animation du CL.

Par ailleurs, depuis 2021, le fonctionnement du comité a évolué :

- Un portage de chacune des rencontres du comité (3 par an) **par un binôme d'animatrices-coordinatrices**,
- Une proposition de rencontres plutôt thématiques s'appuyant sur des expériences ou des projets Culture et Santé réalisés, et le témoignage des porteurs de projets, dans un cadre formalisé

>>> **Déroulement rencontre (3h)**

*\*Présentation du binôme d'intervenants et présentation du lieu d'accueil de la réunion (15 min)*

*\*Tour de table rapide (20 min)*

*\*Présentation d'une expérience de projet (30 min) avec capsules « métiers »*

*\*Thématique proposée au débat (1h)*

*\* « Fenêtre à » : diffusion d'une petite vignette artistique liée au projet partagé ou à l'action des intervenants (15 min)*

*\*Temps d'accompagnement en lien avec calendrier de l'AAP (30 min)*

*\*Divers (10 min)*

En 2024, 2 réunions ont ainsi été organisées avec ce fonctionnement et ce déroulé.

- **Le 18 mars, à l'Atrium de Tassin-la-Demi-Lune**, organisée en collaboration avec la Maison de Répit de la Fondation OVE et de France Répit. Elle a réuni une quarantaine d'acteurs. **Cette rencontre autour de la thématique « Prendre soin de ceux qui prennent soin » a voulu interroger la place des aidants dans les projets Culture et Santé.** Au programme : mot d'accueil de l'Atrium, rappel du fonctionnement du CL 69, actualité du programme Culture et Santé et d'interSTICES, séquence thématique sur le « Prendre soin de ceux qui prennent soin » avec présentation de la notion d'aidance, des différents champs d'accompagnement, visionnage du teaser du film documentaire « Aidant, aidé : corps à cœur engagé », présentation de la Maison de Répit, de la Métropole aidante et de la Pause brindille : table-ronde, avec Fleur Desrousseaux, Directrice de l'association La Métropole Aidante, Emy Martelin, chargée de projets à La Pause Brindille et Nathalie Lahure, assistance sociale et référente culture de la Maison de Répit (association France Répit), travail en groupe sur la question « Comment associer les aidants dans les projets Culture et Santé ? » puis retours en collectif pour synthèse.
- **Le 28 juin, à l'Hôpital de l'Arbresle** pour une réunion dédiée à une réflexion sur les prochaines thématiques à travailler sur le comité en 2025. La directrice de l'établissement a accueilli les trente personnes présentes et un temps long d'interconnaissance / speed-meeting a aussi été proposé en début de rencontre.

Enfin, cette année, la dynamique du comité a été complétée par la proposition de **2 permanences techniques en visio au moment de la mise en place des appels à projets 2025 pour accompagner les candidats dans leur montage de projets** : le 11 juillet et le 13 septembre.

**L'objectif pour 2025 est de continuer avec la nouvelle équipe d'animatrices d'une part, et de construire collectivement un nouveau cheminement de thématiques à investir sur les temps de réunions.**

□ **Comité local Savoie :**

*Référent santé : **Carole Varvier**, mission culture, Centre hospitalier Métropole Savoie.*

*Référent culture : **plus de référence.***

*Le Département de la Savoie après avoir été très présent et porteur de déploiement de Culture et Santé sur son territoire reste soutenant de la démarche engagée notamment en la relayant dans ses propres espaces de conduite de projet (les CAC, comités d'actions culturelles), mais dans un rapport plus distancié notamment en termes de présence sur les réunions du comité.*

Le comité local de la Savoie a en 2023 rencontré énormément de difficulté. Déjà amoindrie l'animation du comité s'est vue encore fragilisée par le départ de Mélanie Faguer, qui pour l'heure n'est toujours pas remplacé. Le contexte savoyard est en effet peu facilitant avec à ce jour de nombreuses directions d'équipements culturels en renouvellement.

En 2024, Carole Varvier a accompagné de manière individuelle certains établissements en complément d'interSTICES, et en parallèle DRAC, Région et interSTICES ont mis en place de nouveaux échanges avec le Département pour imaginer une nouvelle organisation plus collective et plus respectueuses des spécificités du territoire.

□ **Comité local Haute-Savoie :**

*Référent santé : **Fanny Valentin**, responsable culturelle, EPSM 74.*

*Référent culture : **Amélie Dubosc**, responsable Pôle éducation artistique et culturelle, Brise-Glace.*

*Un lien régulier est établi avec le Département via Guillemette Mailland-Rosset, chargée de mission « Pratiques culturelles des publics éloignés de la culture ».*

*Structures culturelles investies : Château Rouge, Auditorium de Seynod, Brise-Glace, Ecole des Beaux-arts du Genevois, Centre social Les Carrés.*

En Haute-Savoie, après plusieurs années sans comité à la suite de la scission avec la Savoie et une belle reprise mais éphémère du fait de la crise sanitaire, une dynamique est en place depuis 2022. En effet, à l'initiative d'interSTICES, un nouveau binôme d'animatrices s'est constitué grâce à l'engagement d'une part de l'EPSM 74 et du Brise-Glace d'autre part. Elles ont pour spécificités d'apporter à cette nouvelle version du comité local de nouvelles méthodologies de rencontres basées sur l'intelligence collective et la participation et une coloration conviviale et sensible.

### Trois rencontres ont été programmées en 2024.

- **La première s'est tenue le 8 février à la Ferme de Chosal autour de l'idée de partager autour d'un projet artistique d'un des acteurs du collectif.** En présence d'une petite quinzaine de personnes, le programme suivant a été proposé : repas partagé pour ceux qui le souhaitaient en amont de la réunion, temps d'interconnaissance « Confidants et petits papiers », mots de bienvenue par les animatrices du comité et interSTICES, regards croisés et créatifs sur le projet des Moulins de Germain de la Ferme de Chosal (présentation de l'établissement et de son projet culturel, présentation de la capsule temporelle par 3 personnes de l'ESAT et temps de brainstorming autour d'un élément du Moulin, découverte du parcours land art et temps d'échanges/débats pour finir. Bien qu'en petit comité, cette réunion a permis d'asseoir l'importance de ces temps, de solidifier un noyau dur d'acteurs investis dans le comité et par ailleurs d'innover dans la proposition de partage et d'échanges traversée.
- **La deuxième s'est déroulée le 11 juin à au Podium Poisy dans le cadre du festival des vieilles branches en partenariat avec le CHANGE autour de la thématique "spectacle vivant et grand âge : comment oser le pari de la création ?".** En présence d'une trentaine de professionnels mais également de plusieurs classes d'étudiants en travail social / aide à la personne, la rencontre s'est déroulée sur la journée avec : mots de bienvenue et présentation du comité local, de sa feuille de route 2024, et du programme *Culture et Santé*, mise en place ensuite d'un World Café autour de la question "Art et grand âge : comment oser le pari de la création ?", suivi d'un temps de synthèse et de partage en collectif, déjeuner partagé, puis découverte du spectacle produit par les drésident.es de 4 EHPAD du CHANGE et l'équipe artistique qui les a accompagné suivi d'un échange sur le processus créatif.
- **La troisième le 27 septembre à la Maison des adolescents de Cran Gevrier** en présence de vingt-cinq professionnels. Cette réunion avait pour objectifs d'accompagner les acteurs dans une meilleure compréhension du programme et de ses attendus, notamment dans la perspective de l'AAP Culture et Santé en cours et du dépôt de candidatures de certains. Il a été proposé de travailler autour d'un cas d'école : la présentation de la candidature de l'EPANOU, en partenariat avec le Centre social Les Carrés et l'artiste Zoélie. L'idée était ici de rendre le projet lisible, et pédagogiquement traverser les critères de Culture et Santé en mettant en avant les points forts du projet mais aussi les points de vigilance de celui-ci afin de nourrir les porteuses de projet de celui-ci d'une part, mais aussi de faire grandir le collectif d'autre part. En amont, mais aussi en filigrane, la politique publique, son dispositif opérationnel et interSTICES ont été de nouveau présenté à 3 voix par interSTICES, la DRAC et la Région également présents. Par ailleurs, le groupe a pu visiter la MDA et comprendre ses missions grâce à une présentation par son équipe. Le comité s'est achevé avec un temps ouvert d'évaluation et d'amélioration des propositions et des pratiques du collectif, mais aussi de promotion de celui-ci notamment dans une recherche de nouveaux lieux d'accueil ou de partenaire de co-animation.

**Reste en effet pour 2025 à poursuivre l'élan engagé** en l'ancrant durablement sur le territoire et dans le temps notamment en veillant à une mobilisation suffisante et régulière des professionnels, et pour se faire de travailler au renforcement de l'équipe d'animation.

**A noter également, l'organisation de la rencontre annuelle des animateurs des comités locaux *Culture et Santé*.**

**Le 6 février**, interSTICES a accueilli à Lyon les animateurs de 8 comités locaux *Culture et Santé* pour une journée de partage d'expériences et de bonnes pratiques, occasion également de les remercier tous pour leur engagement sans failles qui permet chaque année de faire émerger et exister les projets Culture et Santé à l'échelle de chaque territoire. Au programme de cette rencontre : un temps pour mieux se connaître et comprendre les dynamiques de chaque comité, des ateliers pour cultiver les approches collaboratives, des focus sur plusieurs initiatives locales (Forum *Culture et Santé* de l'Ain, accélérateur de projets en Haute-Savoie, comités thématiques dans le Rhône ou encore padlet coopératif en Loire et Haute-Loire). **Cette journée a ainsi permis de renforcer les communs, nourris par l'identité et les spécificités de chacun.**

**Une journée professionnelle d'échanges entre animateurs des comités locaux sera aussi programmée en janvier / février 2025.**

### **Coordination de la communication du dispositif**

En 2024, nous avons poursuivi les efforts engagés précédemment en matière de communication pour contribuer à une meilleure connaissance du programme et à la valorisation / diffusion des actions menées dans les établissements, et le cas échéant les objets produits :

- **Animation des outils de communication du dispositif** : sites web et lettres d'information de l'ARS, de la DRAC et de la Région, ainsi que du ministère de la Culture et de la Communication, diffusion presse, veille presse...
- **Diffusion des événements** : diffusion d'informations sur les sites et sur la procédure, annonce des événements...
- **Collecte des productions créées** dans le cadre de projets pour le fonds documentaire.
- **Envoi régulier d'une lettre d'information sur le dispositif régional** (diffusion de 8 numéros) : collecte des informations auprès des établissements, rédaction et mise en forme de la lettre, diffusion à un réseau élargi, archivage des numéros.
- **Sensibilisation et information** sur le programme régional *Culture et Santé*.

*Animation et coordination du dispositif durant l'année 2024*

**1 appel à projets annuel** organisés en 2024 pour l'année 2025

Suivi des **13 établissements pluriannualisés** en 2024

**3 journées** de commission régionale et **1 réunion financière**

**119 candidatures** à instruire (AAP 24)

**89 projets** soutenus et donc à suivre, accompagner

**1 journée des pluriannuels**

Une vingtaine de professionnels

11 projets sur 13 pluriannualisés représentés

Représentation sur actions : **une quarantaine de restitutions**

**8 réunions tripartites de pilotage ou d'assistance** à maîtrise d'ouvrage

**4 échanges préparatoires en bilatéral** avec chacun des partenaires

\*\*\*\*\*

Conseil et aide méthodologique par ailleurs : plus d'**une soixantaine** d'échanges

\*\*\*\*\*

**30 comités locaux** (22 en 2023, 14 en 2022),

Plus les réunions de préparation avec les animateurs(trices)

**1 journée pour les animateurs des comités locaux**

Une quinzaine de professionnels animateurs(trices) présents

7 comités représentés sur 9